

**Rapport de
durabilité**
Ville de Carouge

Bilan de durabilité 2010

Carouge, mai 2011

La mise à jour du Rapport a été réalisée par la Haute École de Gestion Genève et la déléguée à l'Agenda 21 de Carouge.

Remerciements à tous les services et personnes qui ont aimablement participé à l'élaboration de ce rapport en fournissant données et informations.

Par souci de concision, les expressions désignant des personnes, des fonctions ou des professions ne sont pas féminisées.



Contact :

Gaëlle Haeny
Déléguée Agenda 21
Mairie de Carouge
Place du Marché 14, 1227 Carouge
Tél: 022 307 8987
Fax: 022 342 5329
g.haeny@carouge.ch

h e g

Haute école de gestion de Genève
Geneva School of Business Administration

Auteurs du rapport:

Dr Andrea Baranzini, Professeur
Dr Caroline Schaerer, Adjointe scientifique
7, Route de Drize, 1227 Carouge
Tél: 022 388 1700
Fax: 022 388 1701
andrea.baranzini@hesge.ch
caroline.schaerer@hesge.ch

Table des matières

Liste des abréviations	4
1. Préambule.....	5
1.1 Objectifs du bilan	5
1.2 Structure du bilan	5
1.3 Sélection des indicateurs	5
1.4 Appréciation de l'évolution des valeurs des indicateurs	5
1.5 Sélection des projets municipaux exemplaires en termes de durabilité.....	6
2. Liste des indicateurs, évolution des valeurs et appréciation.....	7
2.1 Santé / Bien-être psychique	8
2.2 Revenus	11
2.3 Sécurité	13
2.4 Chômage.....	15
2.5 Pauvreté.....	17
2.6 Intégration	18
2.7 Aide au développement.....	20
2.8 Egalité	21
2.9 Culture et loisirs	24
2.10 Formation	26
2.11 Dette publique	28
2.12 Investissements	29
2.13 Economie sociale et solidaire	31
2.14 Qualité de l'air	33
2.15 Surfaces bâties.....	35
2.16. Transport de marchandises	36
2.17 Transports de personnes	38
2.18 Aménagements cyclables	40
2.19 Consommation d'énergie	41
2.20 Consommation de matières	43

Liste des abréviations

ARE	Office fédéral du développement territorial (en charge du développement durable)
Camarada	Centre d'accueil et de formation pour femmes immigrantes
CI	Cercle Indicateurs (set d'indicateurs du développement durable pour les cantons et villes suisses)
DGM	Direction générale de la mobilité
Hets (ies)	Haute école de travail social (institut d'études sociales)
MONET	Monitoring du développement durable (Système national d'indicateurs du développement durable)
Ocstat	Office Cantonal de la Statistique (de l'Etat de Genève)
OFS	Office fédéral de la statistique
PM	Police Municipale
RH	Service des Ressources Humaines
SACC	Service des affaires culturelles et de la Communication
SAS	Service des Affaires Sociales
SCA	Service Constructions et Aménagement
SFin	Service des Finances
SG	Services Généraux
SRED	Service de la recherche en éducation de l'Etat de Genève
TVE	Travaux, Voirie, Environnement
TPG	Transports publics genevois
UOG	Université Ouvrière de Genève
UVS	Union des villes suisses

1. Préambule

1.1 Objectifs du bilan

- Savoir si la Ville de Carouge se dirige vers un développement durable ou si elle s'en éloigne, au moyen d'indicateurs (état des lieux actuel et monitoring¹) ;
- Présenter les projets initiés par la Commune - ou élaborés en collaboration avec la Commune - qui vont dans le sens du développement durable² ;
- Constituer une base pour le débat politique ainsi que pour la fixation des objectifs.

1.2 Structure du bilan

L'appréciation est basée sur 27 indicateurs quantitatifs répartis dans 20 thèmes du développement durable³. Pour chaque thème apparaissent :

- La tendance des valeurs de l'indicateur et l'appréciation de cette tendance ;
- La pertinence du thème en termes de développement durable expliquée à partir des postulats MONET qui fixent la direction à prendre pour aller vers une société durable ;
- Un graphique représentant l'évolution des données ;
- Les projets exemplaires en termes de durabilité de la Ville de Carouge (inventaire)⁴.

1.3 Sélection des indicateurs

La cohérence au niveau suisse et la facilité de comparaison ont guidé le choix des indicateurs.

- Les indicateurs sont tirés du set d'indicateurs MONET et du Cercle Indicateurs pour les villes ;
- Lorsqu'il a été impossible d'obtenir les statistiques au niveau communal ou lorsqu'un indicateur n'était pas en adéquation avec la compétence d'action des décideurs politiques municipaux, d'autres indicateurs ont été choisis.

Les indicateurs définis dans ce bilan sont axés sur l'évaluation générale de la situation. Ils ne conviennent pas pour mesurer les effets d'une politique ou évaluer un projet.

1.4 Appréciation de l'évolution des valeurs des indicateurs

L'appréciation des indicateurs se base uniquement sur l'évolution de leur valeur. Elle ne prend pas en compte le contexte particulier, sauf lorsqu'il n'y a pas de modification notable de l'évolution des données (par ex. l'aide au développement), que leur évolution est irrégulière (par ex. la dette publique) ou qu'une seule mesure existe. Des commentaires sur le contexte sont parfois mentionnés pour relativiser l'appréciation ou l'expliquer.


¹ Le monitoring ne permet pas de mettre en évidence des liens de causalité et ne donne pas d'explication aux évolutions constatées, mais sert à recueillir et analyser des données dans le temps.

² Mesurer l'impact des projets menés par Carouge en termes de développement durable n'est pas l'objectif de ce bilan.

³ La très grande majorité de ces thèmes ont été définis dans le document "Le développement durable en bref : 17 indicateurs-clés pour mesurer le progrès" par le Monitoring du développement durable, Système national d'indicateurs du développement durable (MONET) et qui concrétise les principes et postulats du développement durable.

⁴ Voir le chapitre ci-dessous "Sélection des projets municipaux exemplaires en termes de durabilité".

L'évaluation est appréciée au moyen de symboles, dont l'explication est donnée dans le tableau suivant :

Évolution des valeurs (E)	Appréciation de l'évolution des valeurs (A)
↗ Augmentation	☺ Favorable au développement durable
↘ Diminution	☹ Défavorable au développement durable
→ Pas de modification notable	☺ L'évolution constatée n'est ni un recul, ni une avancée vers le développement durable (statu quo)
~ Irrégulière	?
? Aucune conclusion possible (1 seule mesure)	?
 En construction	... Ne sait pas

1.5 Sélection des projets municipaux exemplaires en termes de durabilité⁵

Les projets exemplaires de la Ville de Carouge ont été sélectionnés à partir de critères de durabilité établis par l'ARE dans le document "Bonnes actions en matière de développement durable", septembre 2006. En particulier l'action considère les trois dimensions du développement durable qui sont :

- Dimension sociale : L'action favorise la solidarité sociale et politique, l'équité, la citoyenneté et une bonne gouvernance. Elle renforce l'égalité entre hommes et femmes. Elle attache une importance particulière au contexte culturel et local. De plus, elle vise à intégrer les différentes communautés et à renforcer le tissu social pour les jeunes, les défavorisés, les personnes âgées ou les personnes étrangères. Enfin, elle favorise la santé au sens large et la sécurité.
- Dimension environnementale : l'action contribue à la préservation des ressources naturelles. Elle respecte les limites de capacité de la biosphère. Elle préserve le patrimoine bâti.
- Dimension économique : l'action promeut le développement durable économique, participe au maintien ou à la création de places de travail (en dehors du personnel communal) ou favorise des économies (pour la Commune ou la population). Elle rend abordable certains biens ou services.

De plus le projet doit posséder au moins une de ces quatre caractéristiques :

- Adaptation aux spécificités locales, mais insertion dans une vision globale
- Caractère intergénérationnel / effet sur le long terme
- Démarche transversale
- Démarche participative

⁵ Certains projets relèvent d'une initiative privée, mais sont mis en œuvre dans une certaine mesure en collaboration avec la Ville de Carouge.

2. Liste des indicateurs, évolution des valeurs et appréciation

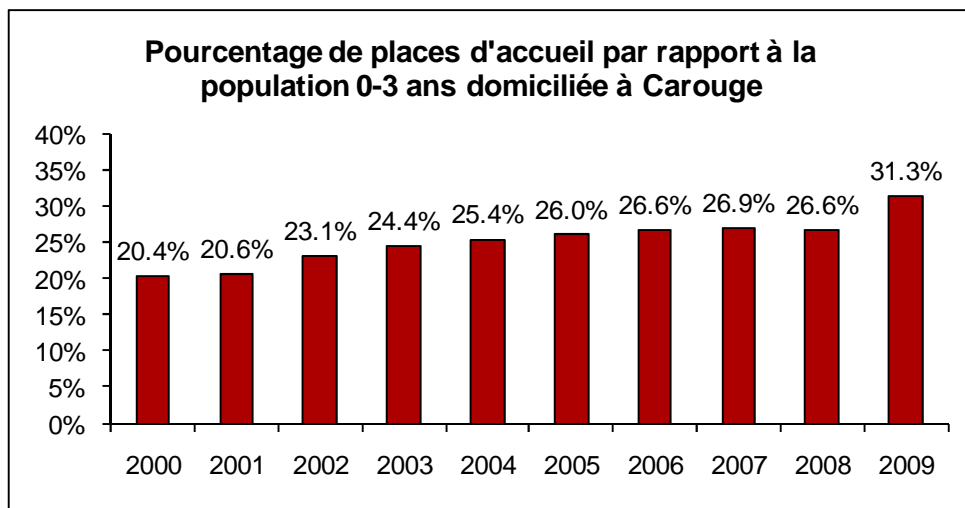
Thèmes	Indicateurs	2000-2005		2005-2009	
		E	A	E	A
<i>Un développement qui répond aux besoins du présent...</i>					
1. Santé / Bien-être psychique	A. Pourcentage des places dans les institutions pour la petite enfance soutenues par la Ville de Carouge par rapport à la population 0-3 ans domiciliée à Carouge	↗	😊	↗	😊
	B. Part du budget de l'aide sociale communale sur le total des charges de la Commune	➡	😞	➡	😞
	C. Pourcentage de la superficie d'aménagements "agréables"	?	...	➡	😞
2. Revenus	D. Montant du revenu imposable médian des contribuables domiciliés à Carouge	↗	😊	↘	😞
	E. Part des logements sociaux sur la commune	↘	😞	➡	😞
3. Sécurité	F. Nombre de plaintes pour infraction au code pénal (sans les infractions au code de la route) pour 1000 habitants	↗	😞	~	😞
4. Chômage	G. Taux de chômage communal	↗	😞	↗	😞
<i>... de tous, partout dans le monde...</i>					
5. Pauvreté	H. Nombre de personnes domiciliées à Carouge ayant touché au moins 1 versement dans le cadre de l'aide sociale durant l'année du relevé pour 1000 habitants	↗	😞	➡	😞
6. Intégration	I. Nombre de places de cours de français offertes par la Ville de Carouge	✂		?	...
7. Aide au développement	J. Part du budget municipal en faveur de l'aide au développement	➡	😊	↗	😊
8. Égalité	K. Disparités salariales selon le sexe au sein de l'administration municipale	➡	😊	➡	😊
	L. Part des postes à temps partiel de l'administration municipale occupés par des femmes	?	😞	↗	...
	M. Part des femmes ayant un poste à responsabilité au sein de l'administration municipale	↗	😊	↗	😊
9. Culture et loisirs	N. Montant des dépenses communales en faveur de la culture, du sport et des loisirs par habitant	~	😞	↗	😊
<i>...sans compromettre la capacité des générations futures...</i>					
10. Formation	O. Pourcentage des jeunes carougeois non scolarisés après la fin de la scolarité obligatoire	?	😞	↘	😊
11. Dette publique	P. Montant de la dette brute communale par habitant	~	😊	↘	😊
12. Investissements	Q. Part de la somme des investissements (publics + privés) pour agrandissements et transformations et des dépenses pour travaux d'entretien publics	↘	😞	↗	😊
13. Economie sociale et solidaire	R. Nombre de membres de la Chambre de l'économie sociale et solidaire	✂		↗	😊
14. Qualité de l'air	S. Indice de pollution de l'air de long terme	✂		➡	😞
15. Surfaces bâties	T. Surface d'habitat et d'infrastructure par habitant	↘	😊	↘	😊
<i>... à satisfaire aux leurs.</i>					
16. Transport de marchandises	U. Effectif des véhicules à moteur pour le transport de marchandises	↗	😞	↗	😞
17. Transports de personnes	V. Part de la population carougeoise possédant un abonnement annuel unireso	?	😊	?	...
	W. Nombre de voitures de tourisme appartenant à des résidents carougeois pour 1000 habitants	↘	😊	↘	😊
18. Pistes cyclables	X. Nombre de mètres de pistes cyclables	✂		↗	😊
19. Consommation d'énergie	Y. Consommation totale d'énergie des bâtiments municipaux	↗	😞	➡	😞
20. Consommation de matière	Z. Quantité de déchets par habitant	↘	😊	↘	😊
	AA. Taux de collecte séparée	↗	😊	↗	😊

2.1 Santé / Bien-être psychique

- ☺ Le pourcentage des places⁶ dans les institutions pour la petite enfance par rapport à la population 0-3 ans a augmenté de 10 points de base entre 2000 et 2010⁷.
- ➔ ☹ Le budget de l'aide sociale a subi une très légère baisse entre 2005 et 2009, en passant de 0.56% du total des charges de la commune à 0.50%, respectivement⁸.
- ➔ ☹ La superficie d'aménagements agréables est restée constante depuis 2006 à 279'873 m², soit 10.4% de la superficie totale de la Ville de Carouge⁹.

Tendre vers la durabilité, c'est...

- Préserver et favoriser la santé de l'être humain.
- Préserver et favoriser les possibilités pour les générations présentes et à venir de mener une existence satisfaisante et de trouver le bonheur.
- Faire en sorte que l'évolution socio-économique et les modifications de l'environnement ne se fassent pas aux dépens du bien-être physique et psychique de l'individu.



Sources : places d'accueil : Ville de Carouge ; effectif enfants: SRED

Commentaire

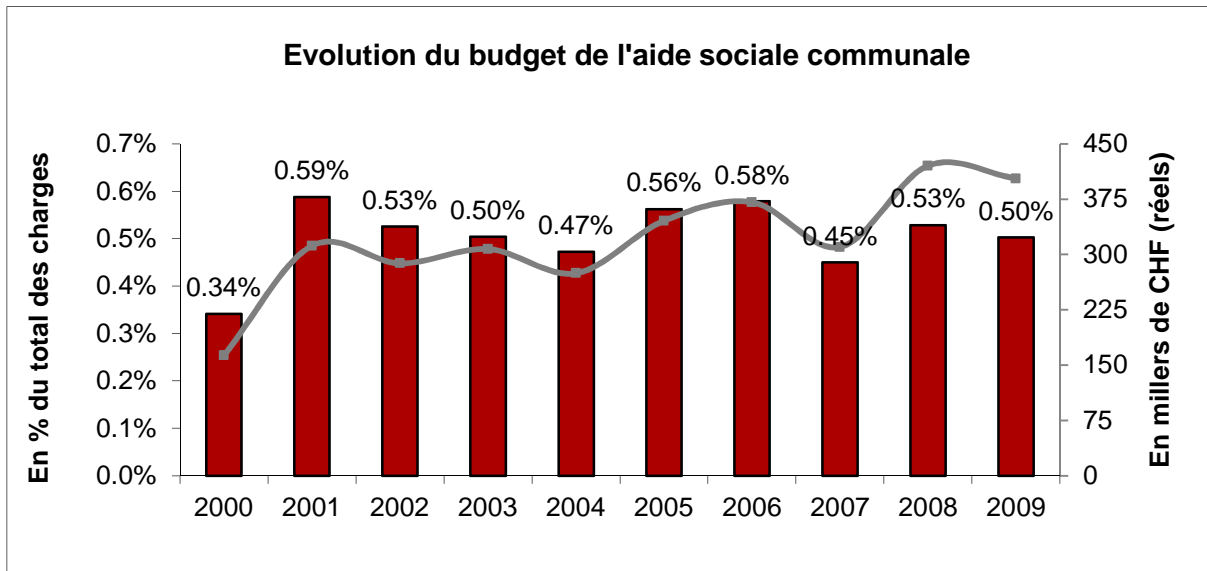
- La proportion d'enfants de 0 à 3 ans pouvant être accueillie dans les institutions de la petite enfance soutenues par la ville de Carouge est restée relativement stable entre 2005 et 2008. L'augmentation relativement importante des places en 2009 est due à l'ouverture de la nouvelle crèche Eve des Grands Hutins, qui permet d'accueillir 61 enfants supplémentaires.
- Nous remarquons également qu'après le pic de 2005, la population des 0-3 ans a légèrement diminué à Carouge.

⁶ Seules les places dans les institutions pour la petite enfance soutenues par la Ville de Carouge sont prises en compte.

⁷ Une place d'accueil correspond à une place-enfant à 4 ou 5 jours par semaine suivant l'ouverture de l'institution concernée ; elle peut être répartie entre plusieurs enfants.

⁸ Il n'est ici tenu compte que de l'aide financière : les coûts liés aux activités de conseil et d'information, et plus largement les salaires et l'infrastructure, ne sont pas inclus.

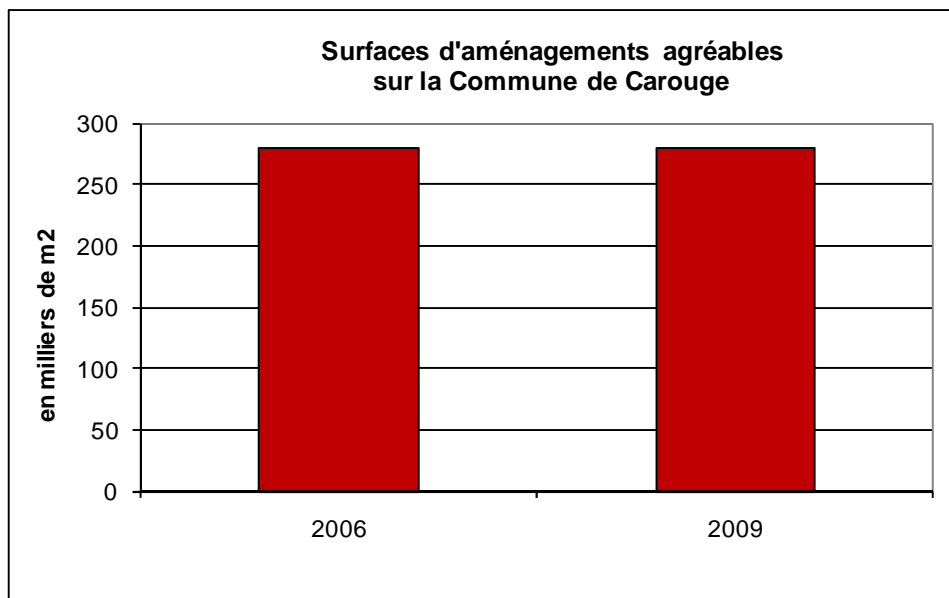
⁹ Rentre dans cet inventaire sous le qualificatif "aménagements agréables" toute surface aménagée pour les loisirs et la détente, urbanisée ou végétalisée, libre d'accès au public et ce gratuitement, que ce soit du domaine public ou privé plus tous les bâtiments publics dont l'accès est gratuit et non restrictif (pas de carte de membre, pas de limite d'âge, etc. Mais il peut y avoir des restrictions au niveau des horaires), les préaux d'écoles sont inclus dans cet inventaire.



Source : Ville de Carouge

Commentaires

- D'après la figure précédente, nous pouvons remarquer que l'aide sociale en termes réels (c'est-à-dire au net de l'inflation) a augmenté en termes absolus, en passant d'environ CHF 346'000 en 2005 à CHF 403'000 en 2009.
- Toutefois, étant donné que les charges globales de la commune ont augmenté davantage que les dépenses relatives à l'aide sociale, la part du budget communale dédiée à l'aide sociale a diminué en 2007 pour ensuite rester relativement stable ces dernières années.



Source : Ville de Carouge

La Ville de Carouge agit dans le sens du développement durable !

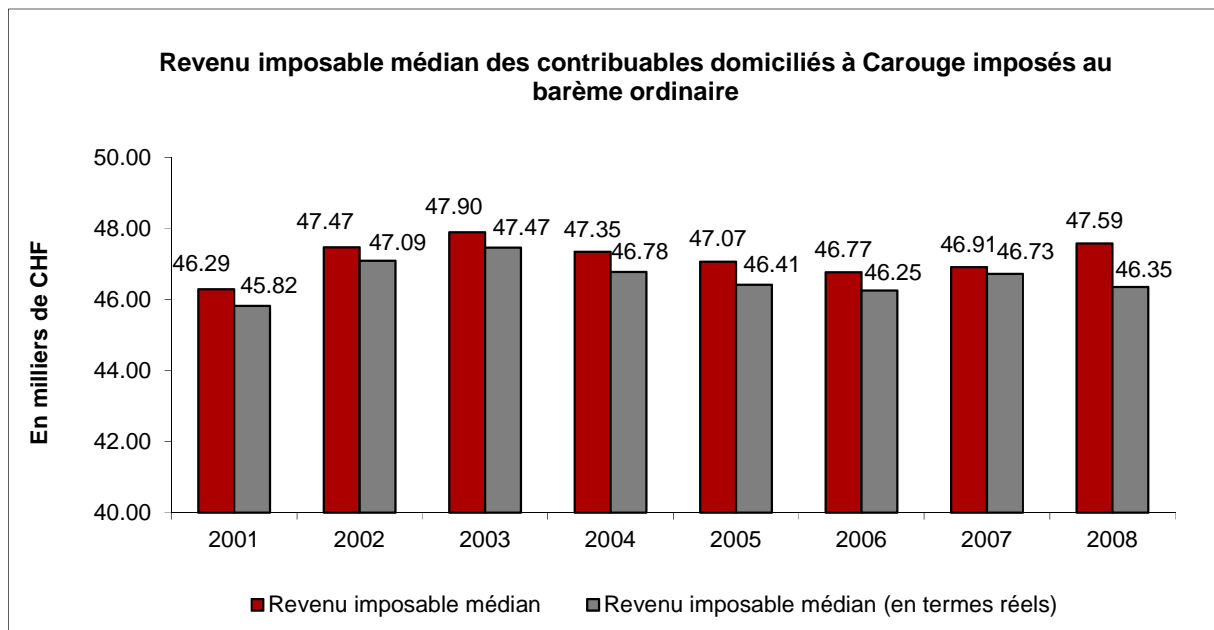
Services	Nom et objectif	Etat
RH	Qualité de vie au travail : améliorer la collaboration relationnelle ou l'adéquation de la personne à son poste de travail par des actions individuelles ou de groupe.	opérationnel
RH	Qualité de vie au travail : étudier avec un ergonomiste l'ensemble des places de travail administratives et mettre sur pied un cours sur le port de charges (2011)	partie 1, réalisée
RH	Qualité de vie au travail : mettre en place une phase test de l'horaire variable et étendre cette action en 2011 à d'autres services si satisfaisant.	en cours
RH	Qualité de vie au travail : faire appel librement à des médiateurs externes pour régler les conflits entre collaborateurs	opérationnel
RH	Qualité de vie au travail : distribuer des fruits locaux et de saison, livrés à vélo électrique, pour le personnel durant l'été	opérationnel
SAS	Label "Fourchette verte junior" dans les restaurants scolaires : proposer aux élèves une nourriture saine à prix abordable qui répond aux standards de sécurité alimentaire tout en prêtant une grande attention au tri des déchets.	opérationnel
SAS	Restaurants scolaires : introduire dans chaque menu un aliment labellisé. Produit IP, MSC, GTA, BIO.	opérationnel
SAS	Travailleurs sociaux hors murs : conseiller et accompagner les jeunes dans leurs projets, résoudre divers problèmes en lien avec la jeunesse	opérationnel
SCA-SAS	Espace de vie enfantine des Epinettes : offrir des places d'accueil pour les enfants- ce qui facilite l'activité professionnelle des parents - tout en consommant peu d'énergie (standard Minergie)	en cours
SCA-SAS	CIAPE : offrir un lieu centralisé pour les inscriptions dans les IPE et en accueil familial de jour. Minimiser les déplacements des parents, optimiser l'information.	opérationnel
SCA-SAS	Structure de coordination pour l'accueil familial de jour (AFJ-GSO) : offrir de nouvelles conditions de travail aux AFJ, protection sociale, salarisation. gestion des flux financiers entre les familles placeuses et les AFJ.	opérationnel
SAS	Maison des Enfants (accueil familial Les Poussins et ludothèque) : faire bénéficier les familles de Carouge et des communes avoisinantes d'un lieu de contact et d'échanges en favorisant le fonctionnement associatif.	opérationnel
TVE	Prairies fleuries : planter des prairies fleuries sur certaines parcelles communales afin de diminuer les coûts d'entretien et offrir des espaces diversifiés à la faune	opérationnel
TVE - DARES	Zones de plantes indigènes : créer des espaces de plantes indigènes sur le territoire communal afin de préserver les écosystèmes en place	opérationnel

2.2 Revenus

- ↘ ☹ Le revenu imposable médian des contribuables a diminué de 2.4% en termes réels entre 2003 et 2008¹⁰.
- ➔ 😊 La part des logements sociaux s'est maintenue entre 2005 et 2009¹¹.

Tendre vers la durabilité, c'est...

- Faire en sorte que chaque individu ait le droit de vivre dans la dignité et le droit à l'épanouissement de sa personnalité. La démocratie, le droit et la diversité culturelle sont garantis.
- Assurer à long terme la satisfaction des besoins existentiels de la population. La population doit disposer d'une certaine marge de manœuvre pour assurer la couverture des besoins matériels et immatériels qui vont au-delà des besoins existentiels.
- Lutter contre la pauvreté. Une vie dans la dignité exclut tout état de pauvreté. Chaque individu vivant dans l'indigence bénéficiera de prestations de solidarité adaptées.



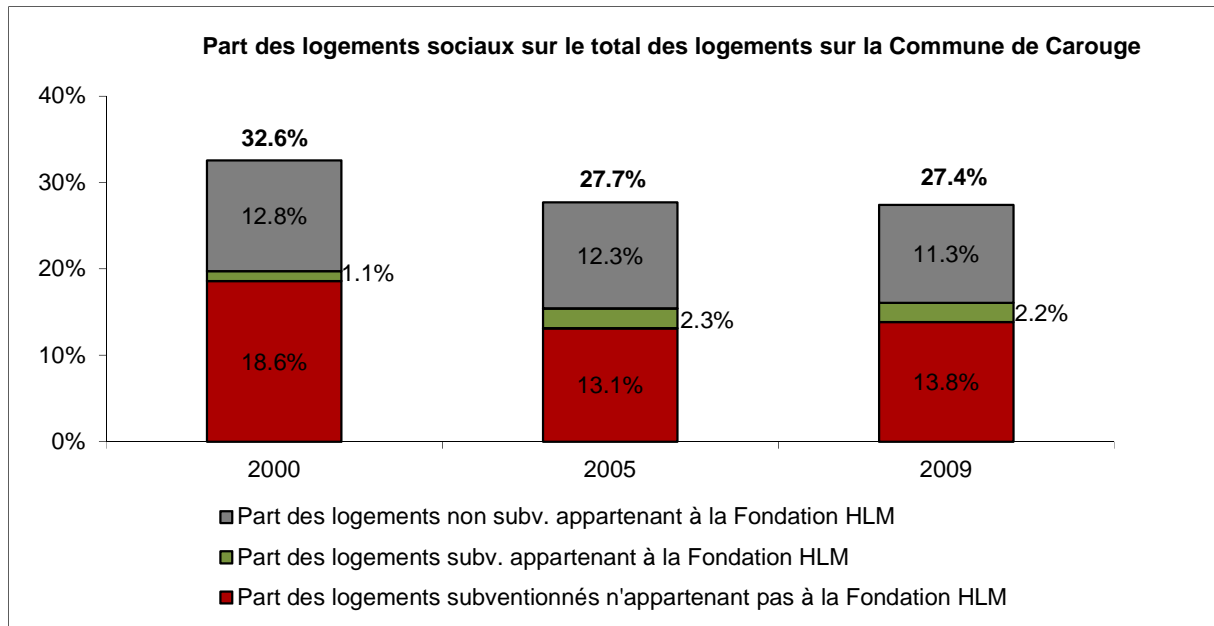
Source : Département des finances de l'État de Genève.

Commentaires

- Le revenu imposable médian des contribuables a diminué de 2.4% en termes réels entre 2003 et 2008. Cette diminution doit être mise en perspective avec la crise économique. D'autres communes genevoises ont également subi les mêmes conséquences de la diminution de l'activité économique. Par exemple, entre 2003 et 2008, le revenu imposable médian réel des communes de Lancy et Meyrin a diminué de 1.2%, et à Vernier de 6.1%.
- Cette baisse du revenu imposable médian provient essentiellement de la diminution du revenu imposable médian des personnes âgées de moins de 30 ans. En revanche, les personnes de plus de 60 ans ont bénéficié d'une progression de leur revenu imposable médian durant la période 2003-2008.

¹⁰ Sans le revenu des contribuables imposés à la source. Le revenu imposable est le total des revenus soumis à l'impôt dont on a retranché toutes les déductions (y compris certaines déductions sociales) et les montants exonérés. La diminution de 2.4% correspond à la diminution du revenu imposable médian indexé (c'est-à-dire qui tient compte de l'évolution de l'indice des prix à la consommation).

¹¹ Par "logements sociaux", on entend les logements subventionnés (HBM, HLM, HCM, HM) par l'Etat de Genève selon la loi générale sur le logement et la protection des locataires (LGL) de 1977 et les logements de la Fondation HLM de la Ville de Carouge.



Commentaires

- Bien que la part des logements sociaux se soit maintenue entre 2005 et 2009, il est à remarquer qu'en valeur absolue le nombre de logements subventionnés a augmenté d'environ 90 unités, passant de 2'627 à 2'715, soit une augmentation de 3.3% du parc de logements subventionnés.
- Entre 2005 et 2009, le nombre des logements subventionnés par l'Etat de Genève (HLM, HCM, HM, HBM) sur la Ville de Carouge a augmenté de 9%, passant de 1462 à 1593. Dans le même laps de temps, la Fondation HLM de la Ville de Carouge a augmenté son parc de logements subventionnés de 1.4%, de 218 à 221 unités.
- En comparaison, en 2009, la part de logements subventionnés dans le canton de Genève atteint 8.9%.

La Ville de Carouge agit dans le sens du développement durable !

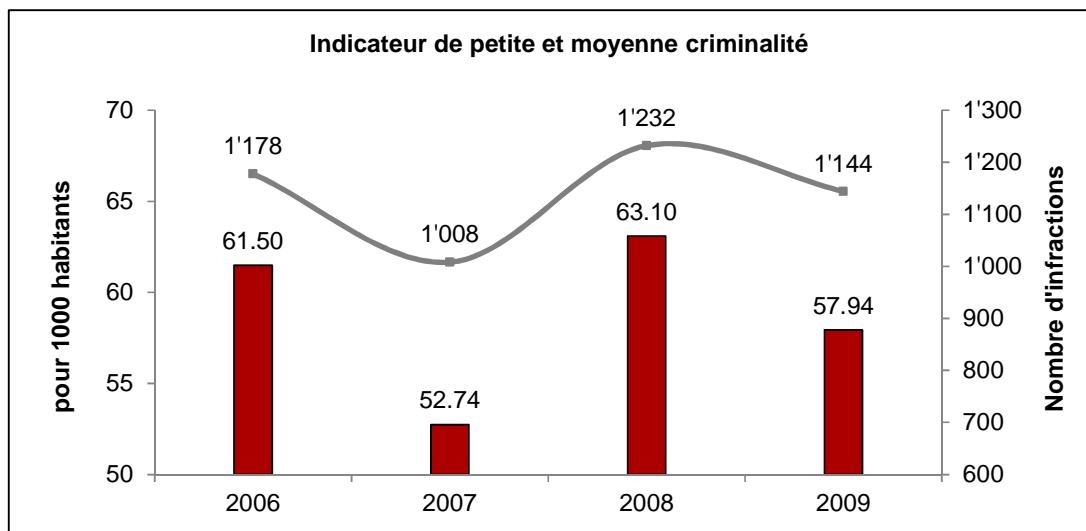
Services	Nom et objectif	Etat
SAS – Fondation HLM	Logements abordables (Fondation HLM) : offrir des logements bon marché aux personnes ayant un revenu peu élevé	opérationnel

2.3 Sécurité

~ ☺ L'indicateur de petite et moyenne criminalité montre une légère diminution des infractions entre 2008 et 2009¹².

Tendre vers la durabilité, c'est...

- Assurer à long terme la satisfaction des besoins existentiels de la population. La population doit disposer d'une certaine marge de manœuvre pour assurer la couverture des besoins matériels et immatériels qui vont au-delà des besoins existentiels.
- Préserver et favoriser la santé de l'être humain.

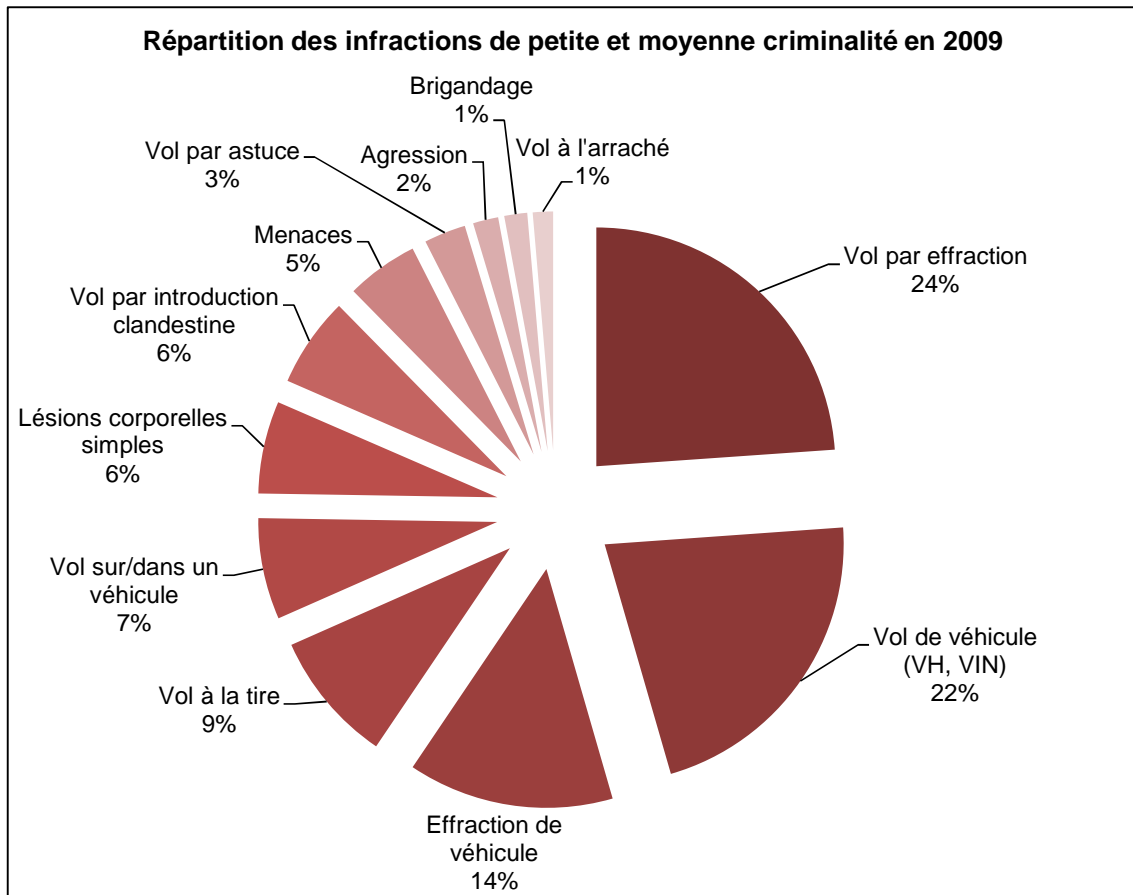


Source : Police cantonale

Commentaires

- Suite à la mise en place par l'Office fédéral de la statistique d'une nouvelle statistique policière, adoptée par le canton de Genève dès 2006, il n'est plus possible de comparer dans le temps les plaintes pour infraction au code pénal par 1000 habitants, indicateur utilisé lors du précédent Rapport de durabilité. Actuellement, le seul indicateur qui est disponible et comparable sur plusieurs années est l'indicateur de petite et moyenne criminalité (PMC), disponible depuis 2006.
- En comparaison, nous remarquons que le PMC de Carouge est légèrement plus élevé que celui du Canton (55 en 2008 et 55.2 en 2009) ou d'autres communes de taille semblable telle que Vernier (50.4 en 2008 et 44.2 en 2009), Onex (30.3 et 33.6) ou encore Meyrin (41.9 et 37.8).
- En 2009, 278 vols par effraction, 251 vols de véhicules et 161 effractions de véhicules ont été enregistrés. Ces trois types d'infractions représentent 60% du total des infractions PMC enregistrées.

¹² L'indicateur de la petite et moyenne criminalité (PMC) comprend les infractions suivantes : vol par effraction, vol par introduction clandestine, vol par effraction dans un véhicule, vol dans ou sur un véhicule, vol à la tire, vol de véhicules à 4 roues : seulement les voitures de tourisme, vol de véhicules à 2 roues : motos, motocycles légers et scooters, vol à l'astuce, vol à l'arraché, brigandage, agression, menaces, lésions corporelles simples, chantage/extorsion. Il est à remarquer qu'une seule infraction par affaire est comptée (par exemple, si dans une affaire il y a eu agression et menaces, l'indicateur de PMC=1). Nous observons aussi que l'indicateur est produit en date de fin de l'évènement.



Source : Police cantonale

La Ville de Carouge agit dans le sens du développement durable !

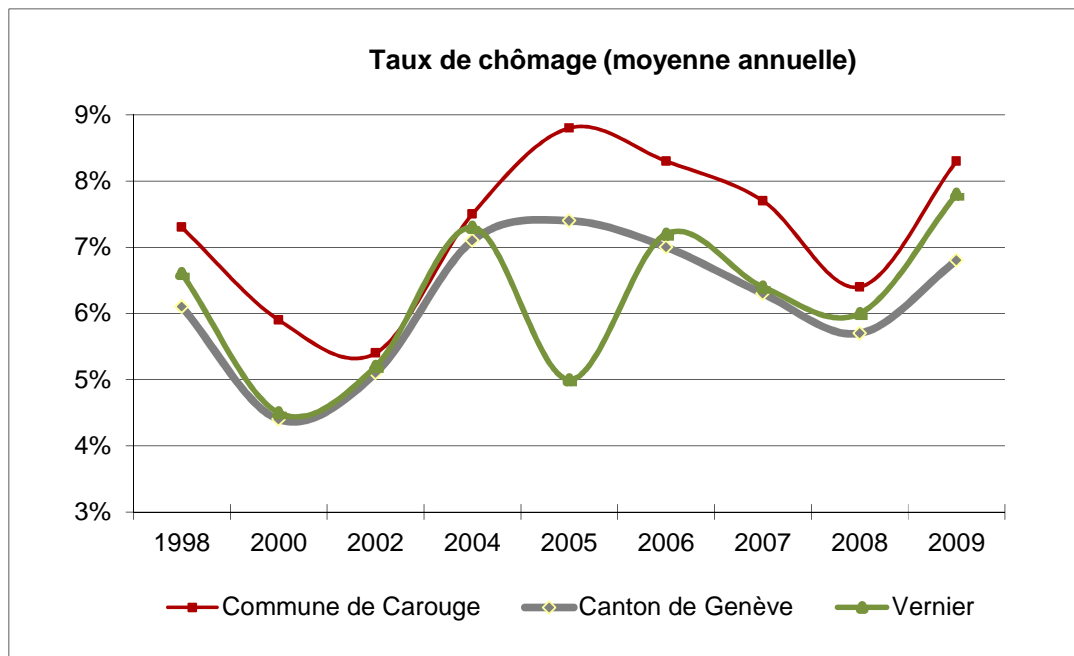
Services	Nom et objectif	Etat
SPM	Surveillance de la Police municipale : assurer la sécurité de la population en surveillant le territoire communal, plus particulièrement aux abords des écoles, dans les parcs, lors de manifestations publiques, etc., également par des patrouilles de nuit	opérationnel
PM - SCA	Maison Baylon : construire un bâtiment regroupant les différentes institutions communales de sécurité et offrant aux entreprises de nouvelles surfaces "commerciales"	en cours
PM	Corps des sapeurs-pompiers : assurer la sécurité de la population en cas d'incendie ou d'autres dégâts	opérationnel
PM	Protection civile : assurer la sécurité de la population en Suisse et à l'étranger en cas de sinistre important	opérationnel
RH	Prévention et sécurité au travail : promouvoir les cours de prévention du SUVA pour assurer la sécurité du personnel municipal sur son lieu de travail. En 2010, 50 collaborateurs se sont inscrits au cours sur la prévention des chutes	opérationnel

2.4 Chômage

- ➔ ☹️ Après une baisse continue entre 2005 et 2008, le taux de chômage annuel moyen a augmenté de 2 points de base entre 2008 et 2009.

Tendre vers la durabilité, c'est...

- Faire en sorte que le système économique permette aux personnes qui souhaitent exercer une activité professionnelle de trouver un travail valorisant qui leur permette de subvenir à leurs besoins.
- Assurer à long terme la satisfaction des besoins existentiels de la population. La population doit disposer d'une certaine marge de manœuvre pour assurer la couverture des besoins matériels et immatériels qui vont au-delà des besoins existentiels.
- Lutter contre la pauvreté. Une vie dans la dignité exclut tout état de pauvreté. Chaque individu vivant dans l'indigence bénéficiera de prestations de solidarité adaptées.
- Faire en sorte que ni la rapidité ni la lenteur des changements économiques ne mettent en péril la paix sociale.



Commentaires

- Après une baisse continue entre 2005 et 2008, le taux de chômage annuel moyen a augmenté de 2 points de base entre 2008 et 2009. Ceci est à mettre en perspective avec la crise économique.
- En comparaison, entre 2008 et 2009, le taux de chômage a augmenté d'environ 1 point de base dans le canton de Genève (en passant de 5.7% à 6.8%) et de 2 points de base dans la commune de Vernier (passant de 6% à 7.8%).
- Les données relatives au taux de chômage communal et particulièrement le taux de chômage des jeunes sont à considérer avec prudence étant donné que la population active utilisée dans le calcul se réfère aux données du Recensement fédéral de la population de 2000.

- Le taux de chômage est particulièrement élevé dans la tranche d'âge 20-24 ans. On remarque cependant une baisse et ensuite une stabilisation depuis 2007, comme le montre le tableau suivant :

<i>Année</i>	<i>15-19 ans</i>	<i>20-24 ans</i>	<i>Total</i>	<i>Proportion de chômeurs de 15- 19 ans</i>	<i>Proportion de chômeurs de 20- 24 ans</i>
2004	15	84	729	2.0%	11.5%
2005	23	100	830	2.8%	12.1%
2006	26	104	800	3.3%	13.0%
2007	23	87	742	3.1%	11.7%
2008	6	66	616	1.0%	10.6%
2009	11	86	802	1.4%	10.7%
2010	16	99	913	1.8%	10.8%

La Ville de Carouge agit dans le sens du développement durable !

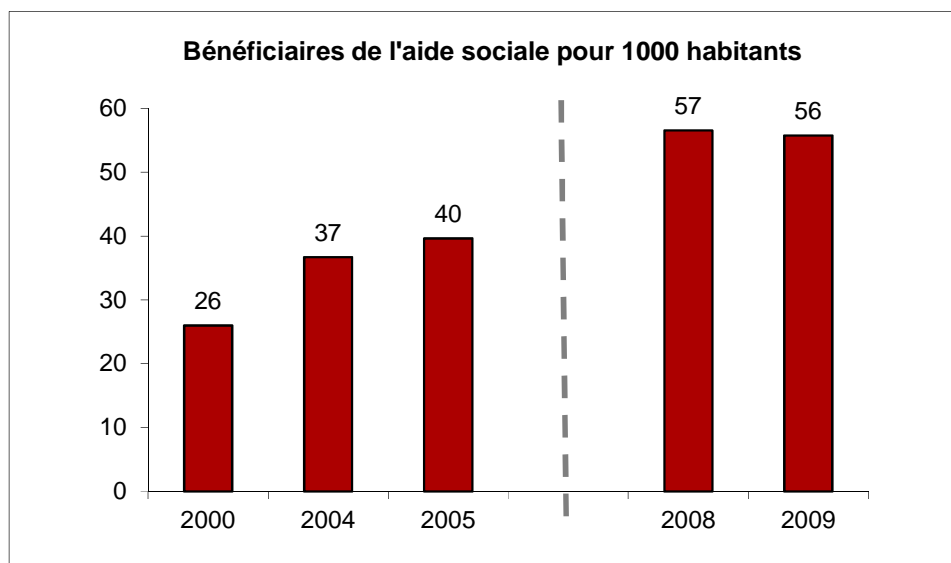
Services	Nom et objectif	Etat
TVE	Intégration de chômeurs en fin de droits et Service de l'application des peines et des mesures (SAPEM) : aider des personnes en difficulté à se réinsérer professionnellement	opérationnel
SAS	Permanence chômage : donner des conseils, informer sur les droits et accompagner les habitants ayant des questions liées au chômage	opérationnel

2.5 Pauvreté

→ 😊 Le nombre de bénéficiaire de l'aide sociale est resté stable entre 2008 et 2009 en dépit de l'augmentation du nombre de chômeurs et de la diminution des revenus médians¹³.

Tendre vers la durabilité, c'est...

- Faire en sorte que chaque individu ait le droit de vivre dans la dignité et le droit à l'épanouissement de sa personnalité. La démocratie, le droit et la diversité culturelle sont garantis.
- Assurer à long terme la satisfaction des besoins existentiels de la population. La population doit disposer d'une certaine marge de manœuvre pour assurer la couverture des besoins matériels et immatériels qui vont au-delà des besoins existentiels.
- Lutter contre la pauvreté. Une vie dans la dignité exclut tout état de pauvreté. Chaque individu vivant dans l'indigence bénéficiera de prestations de solidarité adaptées.



Source : Hospice général

Commentaire

- Dès 2008, il y a eu un changement dans la manière de calculer le taux de bénéficiaires de l'aide sociale, ce qui empêche les comparaisons avec les années précédentes. Les chiffres reportés depuis 2008 font référence au code postal « 1227 » qui couvre Carouge, mais aussi les Acacias qui dépend en partie de la commune de Genève. Avant 2008, les données se référaient à la commune de Carouge uniquement.
- Le nombre total de personnes aidées à Carouge est resté stable entre 2008 et 2009 (1104 et 1101 personnes, respectivement). En comparaison, le nombre de personnes aidées a augmenté d'environ 330 personnes sur l'ensemble du canton de Genève.

La Ville de Carouge agit dans le sens du développement durable !

Services	Nom et objectif	Etat
SAS	Aide à la gestion et au désendettement : donner des conseils et accompagner les habitants ayant des dettes ou des problèmes à gérer leur budget	opérationnel

¹³ Ces données prennent uniquement en compte les subsides versés par l'entité cantonale (Hospice général).

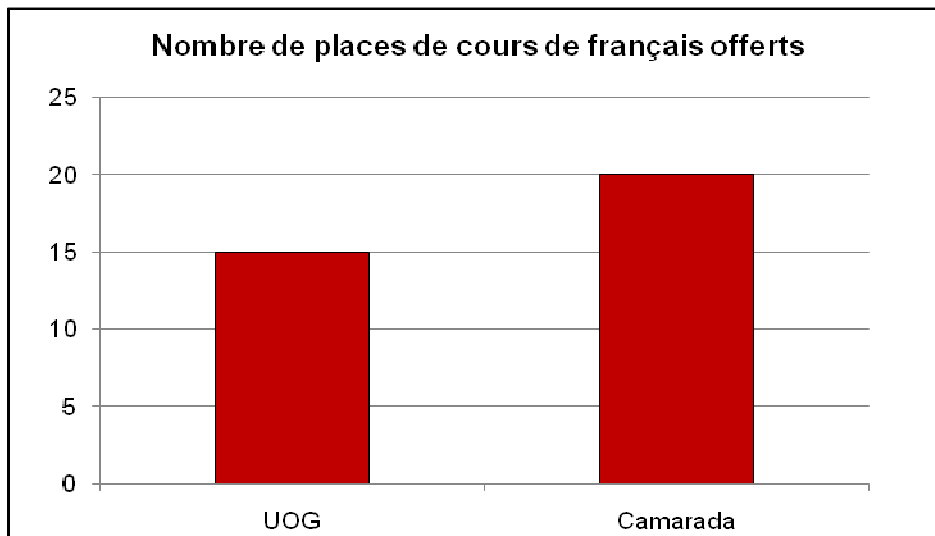
2.6 Intégration



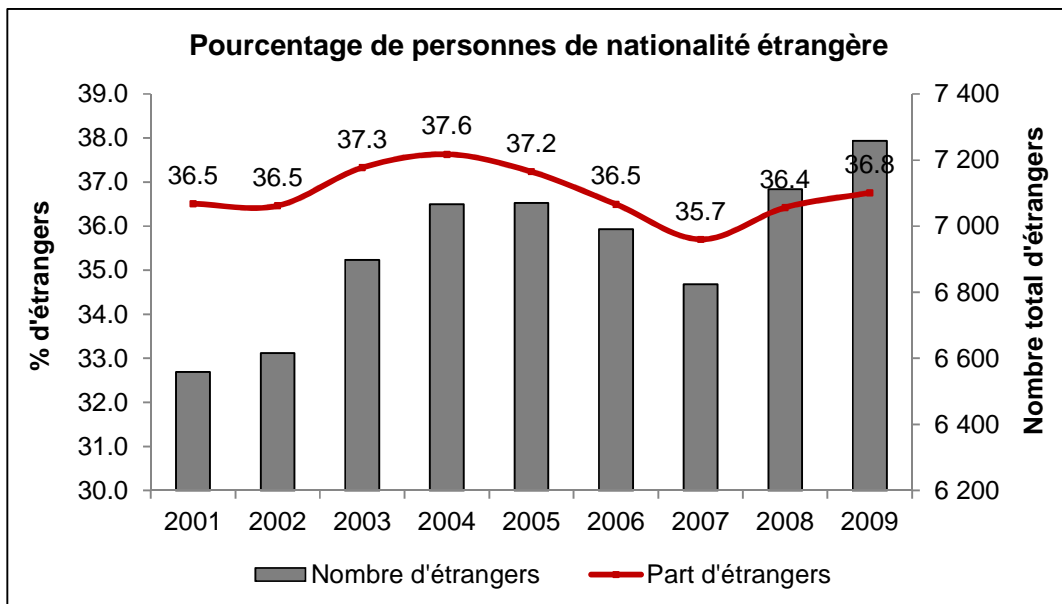
... Le nombre de cours de français offerts par la Ville de Carouge en 2010 est de 35. La proportion d'étrangers à Carouge reste relativement stable.

Tendre vers la durabilité, c'est...

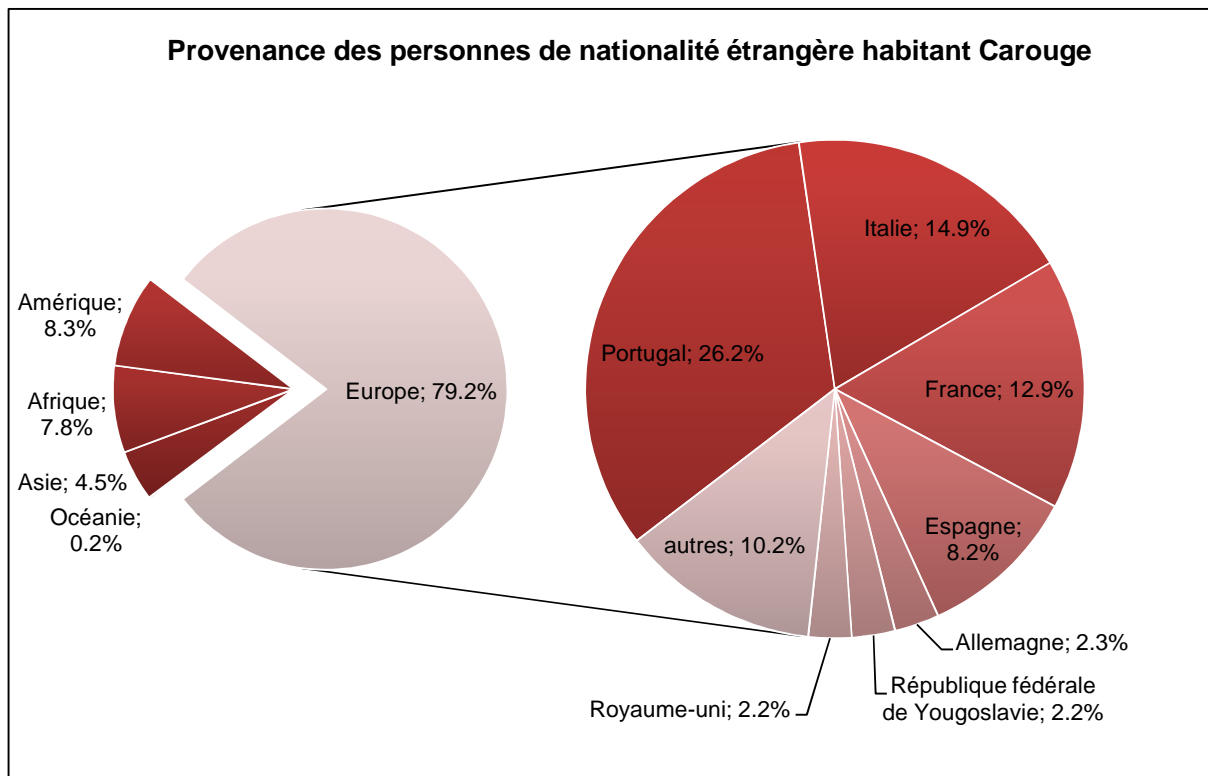
- Favoriser les échanges entre les individus et les groupes, ainsi que la participation des individus à la vie sociale et culturelle.
- Intégrer tous les groupes de population dans la vie économique, sociale, culturelle et politique de manière à assurer le bon fonctionnement de la société.



Source : Ville de Carouge



Source : Ocstat



Source : Ocstat

Commentaires

- Le pourcentage de personnes de nationalité étrangère habitant la Ville de Carouge reste relativement stable depuis 2001, oscillant autour de 36%.
- A fin 2009, 79.2% des étrangers habitant la Ville de Carouge était de nationalité européenne, provenant essentiellement du Portugal (26.2%), d'Italie (14.9%), de France (12.9%) et d'Espagne (8.2%).
- Entre 2001 et 2009, le nombre de dossiers acceptés en procédure ordinaire de naturalisation à Carouge se situe dans le même ordre de grandeur qu'à Onex¹⁴. Par contre, il est systématiquement plus bas qu'à Lancy, Meyrin et Vernier.

La Ville de Carouge agit dans le sens du développement durable !

Services	Nom et objectif	Etat
SAS	Parcours d'accueil : une découverte à pied de Carouge menée par des guides bénévoles offerte gratuitement aux nouveaux habitants de la Commune parmi lesquels une proportion importante d'étrangers.	opérationnel
SAS	Cours de français : offrir des cours de français à des prix modiques pour les débutants (via une subvention de la Commune à Camarada) et des cours de français-intégration (via une subvention de la Commune à l'UOG).	opérationnel
SAS	A l'occasion des élections communales, mettre en place des séances d'information pour les nouveaux votants (jeunes ayant accédé à la majorité, étrangers installés depuis plus de 8 ans en Suisse et domiciliés à Carouge).	opérationnel

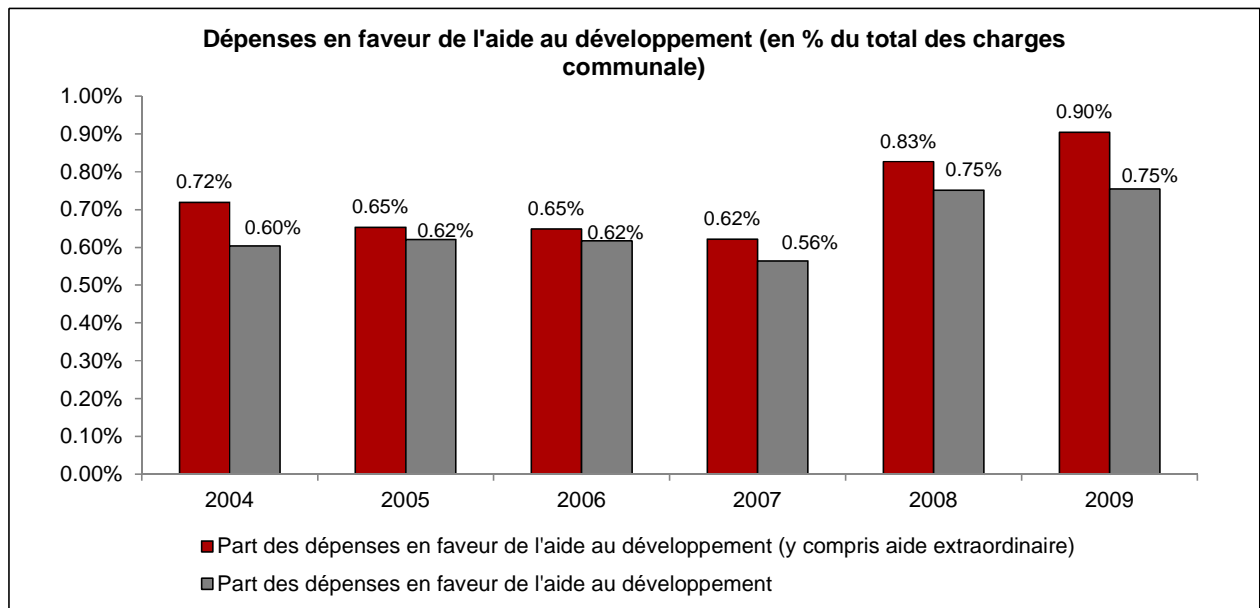
¹⁴ Le nombre de dossiers de naturalisation d'étrangers acceptés selon la procédure ordinaire sur la commune de Carouge est de 81 en 2001, 97 en 2004 et 70 en 2009.

2.7 Aide au développement

➔ ☺ Les dépenses pour l'aide publique au développement sont passées d'environ 0.7% du budget municipal en 2004 à 0.9% en 2009.

Tendre vers la durabilité, c'est...

- Faire en sorte que le soutien apporté bénéficie prioritairement aux pays en développement, régions et groupes de population les plus pauvres. Dans les pays en développement et en transition, la promotion du développement durable passe par la lutte contre la pauvreté.



Source : Ville de Carouge

Commentaires

- L'aide en faveur des pays en développement (avec l'aide extraordinaire) a augmenté d'environ 70% en valeur absolue entre 2004 et 2009, en passant d'environ CHF 413'000 en 2004 à CHF 728'000 en 2009 en valeurs réelles.

La Ville de Carouge agit dans le sens du développement durable !

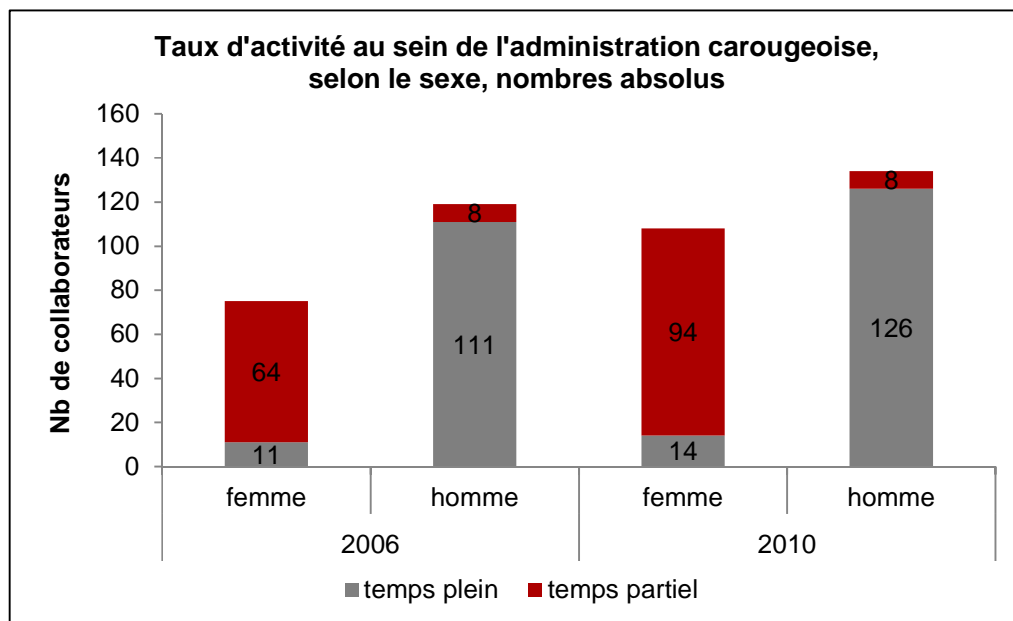
Services	Nom et objectif	Etat
SAS	Aide aux pays en développement (APED) : soutenir financièrement les pays en développement à raison de 1 % du budget total de la Ville de Carouge en 2010	opérationnel

2.8 Egalité

- ➔ 😊 Pour une même fonction, le salaire des femmes dans l'administration municipale reste identique à celui des hommes¹⁵.
- ➔ 😞 Entre 2006 et 2010, le nombre de femmes engagées dans l'administration municipale a augmenté fortement. En termes relatifs, la part de femmes à temps partiel a légèrement augmenté¹⁶.
- ➔ 😊 Entre 2006 et 2010, la part des femmes ayant un poste à responsabilité au sein de l'administration municipale¹⁷ a augmenté, passant de 13.3% à 28.6%.

Tendre vers la durabilité, c'est...

- Faire en sorte que chaque individu ait le droit de vivre dans la dignité et le droit à l'épanouissement de sa personnalité. La démocratie, le droit et la diversité culturelle sont garantis.
- Faire en sorte que personne ne soit victime de discrimination en raison de ses qualités visibles ou invisibles.
- Faire en sorte que chaque individu ait les mêmes droits et les mêmes chances. Il s'agit de viser une répartition plus équitable des ressources conduisant au bien-être.
- Encourager l'intégration de groupes de population ou de régions défavorisées dans la vie économique, sociale, culturelle et politique.
- Faire en sorte que le système économique offre aux personnes qui souhaitent exercer une activité professionnelle la possibilité de trouver un travail valorisant qui leur permette de subvenir à leurs besoins.

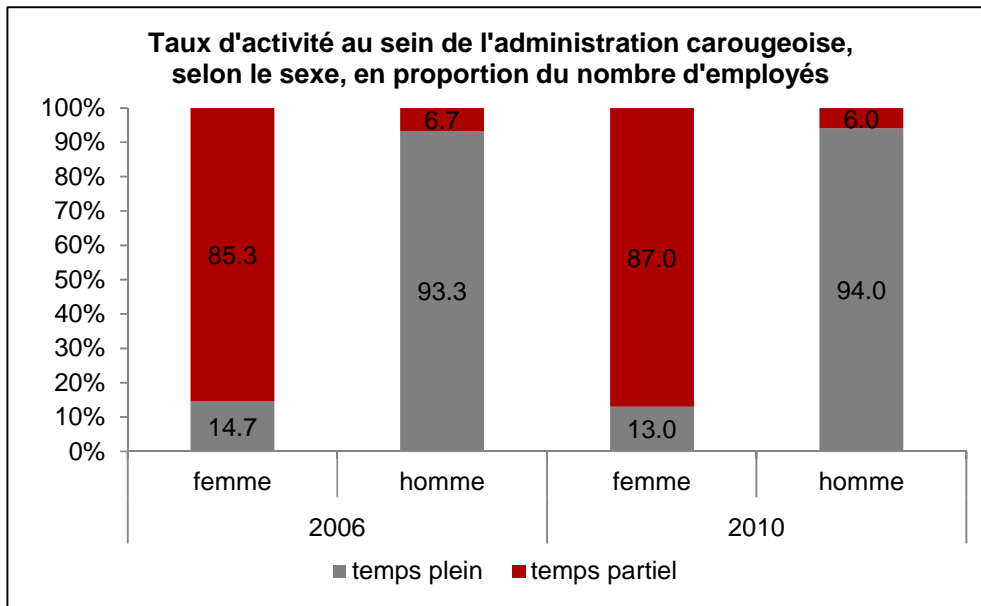


Source : Ville de Carouge

¹⁵ Dans le canton de Genève, les salaires des femmes dans le secteur privé n'ont pas tendance à se rapprocher de celui des hommes. Le salaire mensuel brut médian des femmes dans le secteur privé est inférieur de 9.6% par rapport à celui des hommes. Cette différence prend en compte la correction faite sur les différences de salaires émanant de taux d'activité différents (les femmes travaillent relativement souvent à temps partiel). Source : Ocstat.

¹⁶ L'évolution souhaitée est une augmentation similaire des postes à temps partiel chez les hommes et chez les femmes.

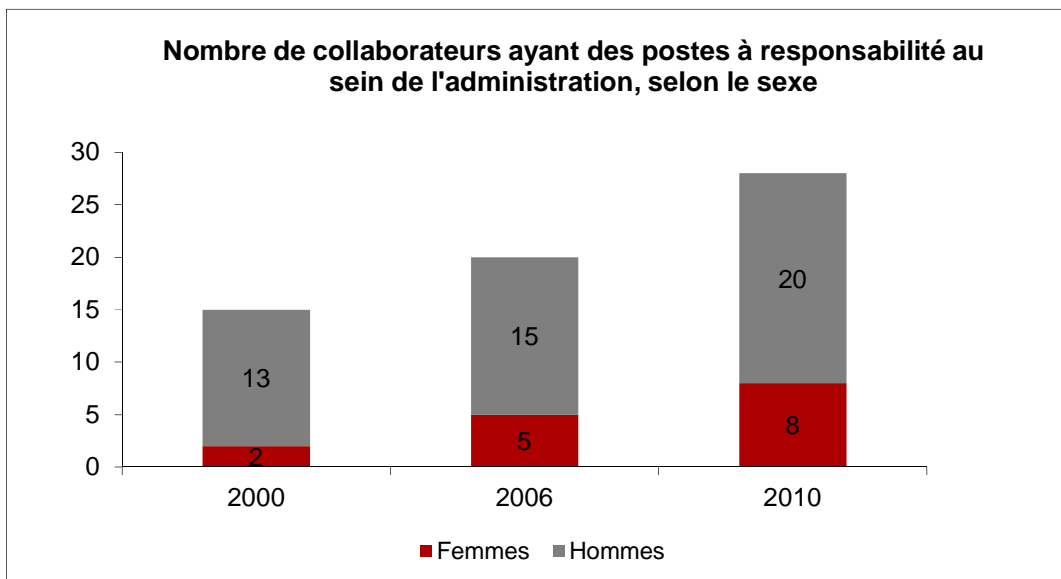
¹⁷ Il s'agit des fonctions de cadres supérieurs, cadres intermédiaires et chef-fe-s d'équipe.



Source : Ville de Carouge

Commentaires

- À fonction égale, il n'y a pas de différence de salaire entre les femmes et les hommes dans l'administration publique de la Ville de Carouge.
- Entre 2006 et 2010, il y a eu une importante augmentation du nombre de femmes employées dans l'administration communale. En termes relatifs, cette augmentation est en partie liée à des employées à temps partiel. Il semble qu'une grande augmentation des patrouilleuses scolaires qui ont été fonctionnarisées influence fortement cet état de fait. Par ailleurs, la commune offre de nombreux postes à temps partiel très majoritairement pourvus par des femmes, ces postes n'intéressant pas les hommes.
- En nombre absolu, les femmes occupant un poste à responsabilité au sein de l'administration carougeoise augmente entre 2006 et 2010. En termes relatifs, environ 1/3 des postes de cadre dans l'administration sont occupés par des femmes.



Source : Ville de Carouge

La Ville de Carouge agit dans le sens du développement durable !

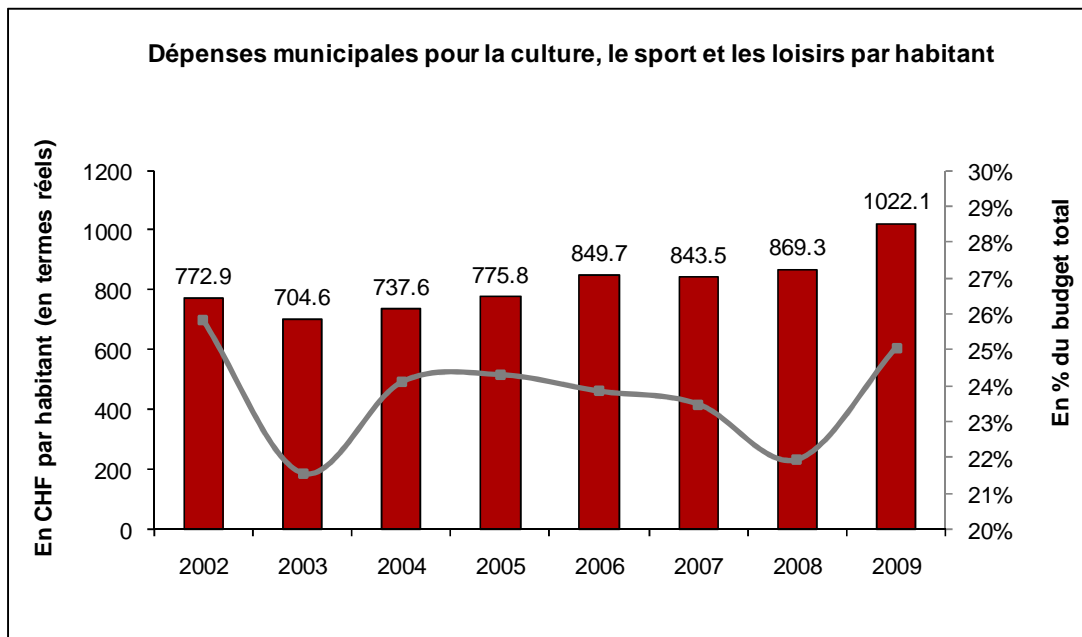
Services	Nom et objectif	Etat
TVE-SCA	Accessibilité de l'espace public extérieur et intérieur (abaissement de trottoirs, surfaces podotactiles, accès aux bâtiments, etc.) : faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite et leur permettre de continuer à exercer leurs activités habituelles	opérationnel
SCA	Adaptation de l'accessibilité pour les handicapés et malvoyants : intégrer ces critères dans les projets de la rue Jacques-Dalphin, de Montfalcon et de la valorisation de l'espace public du Vieux Carouge afin de faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite	en cours
SCA	Projet Montfalcon : projet de mise en zone 30 et étude sur le niveau d'accessibilité des bâtiments communaux pour les handicapés et les mal voyants : faciliter les déplacements en les rendant plus surs pour tous les utilisateurs	en cours
RH	Implication dans la journée "Futur en tout genres": présentation de métiers très connotés masculins et féminins et discussion autour de ces métiers avec les enfants	opérationnel

2.9 Culture et loisirs¹⁸

➔ 😊 Après des années de croissance régulière, les dépenses municipales par habitant en termes réels pour la culture, les sports et les loisirs ont fortement augmenté en 2009.

Tendre vers la durabilité, c'est...

- Assurer à long terme la satisfaction des besoins existentiels de la population. La population doit disposer d'une certaine marge de manœuvre pour assurer la couverture des besoins matériels et immatériels qui vont au-delà des besoins existentiels.
- Encourager et enrichir durablement le savoir collectif et l'héritage socioculturel.
- Permettre aux enfants et notamment aux jeunes de vivre dans un environnement ouvert, motivant, qui leur offre des perspectives d'avenir.
- Préserver au fil du temps l'efficacité économique d'une société et son capital productif, social et humain. Ce capital ne devrait pas seulement croître quantitativement, sa qualité devrait aussi constamment être améliorée.
- Faire en sorte que l'endettement des ménages publics ne soit valable que dans la mesure où il ne met pas en péril la possibilité, pour les générations futures de couvrir les besoins des individus et de la société.



Source : Ville de Carouge

Commentaires

- Les dépenses municipales par habitant en termes réels pour la culture, les sports et les loisirs ont augmenté de manière régulière dans les années 2000, en passant d'environ CHF 740 en 2004 à CHF 870 en 2008 pour bondir à CHF 1020 en 2009.
- En comparaison, en 2006, les dépenses pour la culture et les loisirs se montaient à CHF 850 par habitant en Ville de Carouge, CHF 1'656 par habitant en Ville de Genève, et à CHF 390 par habitant pour la commune d'Onex.¹⁹
- Par rapport au budget total de la commune, les dépenses pour la culture, les sports et les loisirs ont légèrement diminué entre 2005 et 2008, en passant d'environ 24% à 22%, pour ensuite rebondir en 2009 à 25%. Les augmentations les plus importantes en 2009 ont eu lieu dans les domaines du sport et de la culture.

¹⁸ Seules les charges sont prises en compte, pas les revenus. Les dépenses pour les églises ne sont pas intégrées, contrairement aux données de l'indicateur du CI.

¹⁹ Source : Cercle indicateur 2009

La Ville de Carouge agit dans le sens du développement durable !

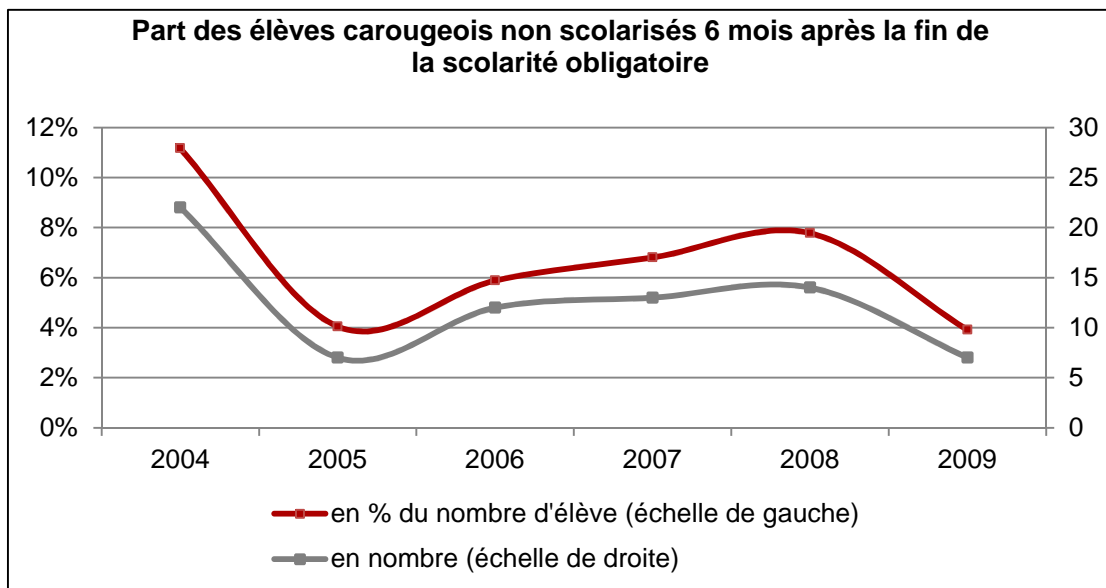
Services	Nom et objectif	Etat
SAS	Locaux en gestion accompagnée : mettre à disposition des locaux à de jeunes musiciens et les encourager, les soutenir et développer de nouveaux projets	opérationnel
SACC - TVE - SAS	Tour de plage : favoriser la réappropriation par la population de l'espace urbain autour des Tours grâce à des aménagements éphémères sportifs et ludiques et des événements culturels. Petits jobs d'été pour les adolescents appartenant à une société sportive ou une association et ayant un projet à financer	opérationnel
SACC	Patinoire d'hiver : promouvoir l'activité physique et offrir des animations conviviales, gratuites et pour tous les publics	opérationnel
SAS	Maison de Quartier des Grands Hutins : offrir un espace de socialisation sous la forme d'un lieu d'accueil pour tous proposant de nombreuses activités aux enfants et adolescents de la Commune et en interaction avec une bibliothèque décentralisée et l'Espace de Vie Infantile	opérationnel
SCA	Réhabilitation des bâtiments de Grange-Collomb : reconvertir un terrain en grande partie industriel en une zone de nature et de détente, incluant la rénovation des bâtiments anciens et marquants du site destinés à abriter des activités d'associations carougeoises à but non lucratif et culturel (théâtre, parc)	opérationnel
SCA - SAS	Street Park : maintenir un aménagement ludique qui profite aux jeunes dans un endroit approprié et géré par une association de hip-hop	opérationnel
Fondation - SACC	Cinéma Bio : assurer la conservation et la réhabilitation de l'immeuble, assurer la gestion dudit bâtiment, favoriser diverses activités culturelles et sociales de proximité	opérationnel
SACC - TVE	Printemps carougeois, Fête de la musique, Concerts d'Automne, Concerts de carillon, Hip-Hop Communes Ikation-Festival, Journées européennes du patrimoine : offrir à la population carougeoise diverses manifestations culturelles, tout public, bon marché ou gratuites, tout en favorisant le tri de déchets et l'utilisation de vaisselles compostables ou réutilisables	opérationnel
SACC	Journal communal "Carouge !": informer la population sur les activités économiques, culturelles, associatives, administratives et politiques de la commune (gratuit, sans publicité, en papier recyclé, tout ménage) avec encartage du memento des manifestations "Le Bon Plan"	opérationnel
SACC - Fondation Bruckner	Céramiques (Fondation Bruckner) : mettre à disposition des ateliers et du matériel à des artistes et classes de Carouge et organiser des événements culturels liés à la céramique	opérationnel
Fondation	Fondation communale du Vieux-Carouge : rénover et conserver le patrimoine du Vieux-Carouge	opérationnel
SACC	Bibliothèque de Carouge (dont expositions et concours littéraire) : favoriser et encourager la lecture et l'écriture à tous les publics et ouverture d'un nouveau concept de prêt de livres (BiblioQuartier) disposant d'un règlement de prêt moins contraignant	opérationnel
SACC	Musée de Carouge : proposer 4 expositions par année, avec entrée libre	opérationnel
SACC	Chat noir / Association de soutien pour la musique vivante : offrir à la population des concerts d'artistes régionaux notamment	opérationnel
SACC	Théâtre de Carouge, Théâtre des Amis, Théâtre l'Alchimic : offrir à la population des spectacles vivants de théâtre variés également fournis par les associations	opérationnel
SACC	Amélioration de la visibilité des actions communales : créer une application iPhone et une page officielle sur Facebook; mettre en place un système web pour la gestion des contacts médias	opérationnel

2.10 Formation²⁰

☺ La part de jeunes carougeois non scolarisés dans le canton de Genève après la fin de la scolarité obligatoire a diminué entre 2004 et 2009, passant de 11.2% à 3.9%.

Tendre vers la durabilité, c'est...

- Encourager la participation sociale et politique.
- Encourager le savoir collectif et l'héritage socioculturel.
- Encourager la capacité à communiquer et à traiter des informations.
- Faire en sorte que les enfants et les jeunes notamment puissent vivre dans un environnement ouvert, motivant, qui leur offre des perspectives d'avenir.
- Préserver au fil du temps l'efficacité économique d'une société et son capital productif, social et humain. Ce capital ne devrait pas seulement croître quantitativement, sa qualité devrait aussi constamment être améliorée.
- Aménager les conditions de l'économie de marché de telle manière que les innovations soient encouragées et qu'on puisse maintenir les marchés en état de fonctionner, voire améliorer constamment leur fonctionnement. La compétitivité et la qualité de la place économique doivent être maintenues et améliorées.
- Encourager la recherche et le développement allant dans le sens du développement durable.



Commentaires

- En 2009, la part des jeunes non scolarisés 6 mois après la fin de la scolarité obligatoire est plus basse à Carouge qu'à Lancy (6.8%), Meyrin (4.5%), Onex (6%), Vernier (8.5%) et pour l'ensemble du canton de Genève (5.5%).
- Ce chiffre ne signifie pas qu'en 2009, 3.9% des élèves (soit 7 élèves) se retrouvent en rupture de formation six mois après leur sortie du Cycle d'orientation. Certains jeunes peuvent avoir quitté le canton (et poursuivent ailleurs leur formation) ou entreront de manière différée au secondaire II (après un stage, une recherche d'apprentissage longue, un séjour linguistique ou au pair par exemple). Parmi ceux qui ont vraiment cessé toute formation après le cycle d'orientation, une partie a trouvé un emploi. Les autres sont effectivement sans activité particulière.

²⁰ Il s'agit ici du taux de non scolarisation après la fin de la scolarité obligatoire, tandis que l'indicateur du Cercle Indicateur (CI) parle de la rupture de la filière de formation. Les différences sont les suivantes : les données sont prises 6 mois après et non immédiatement à la fin du post-obligatoire comme le préconise le Cercle. De plus, les jeunes qui font un séjour linguistique après la 9ème année d'école sont inclus dans le chiffre ci-dessus, alors que l'indicateur du CI ne les prend pas en compte.

- Pour avoir une image plus globale de la réalité, il faudrait tenir compte de ce qui se passe jusqu'au 11^{ème} degré scolaire. Il y a en effet relativement peu de jeunes en rupture de la filière de formation à la fin de la 9^{ème} année obligatoire. Le chiffre est plus élevé après la 10^{ème} et la 11^{ème} année²¹.

La Ville de Carouge agit dans le sens du développement durable !

Services	Nom et objectif	Etat
SAS – entreprises	Insertion professionnelle des jeunes : maintenir une structure d'insertion pour les jeunes (PEJ) capable d'assurer un suivi personnalisé afin de permettre aux jeunes d'accéder à une formation qualifiante (mandats, stages dans les services communaux et stages en entreprises)	opérationnel

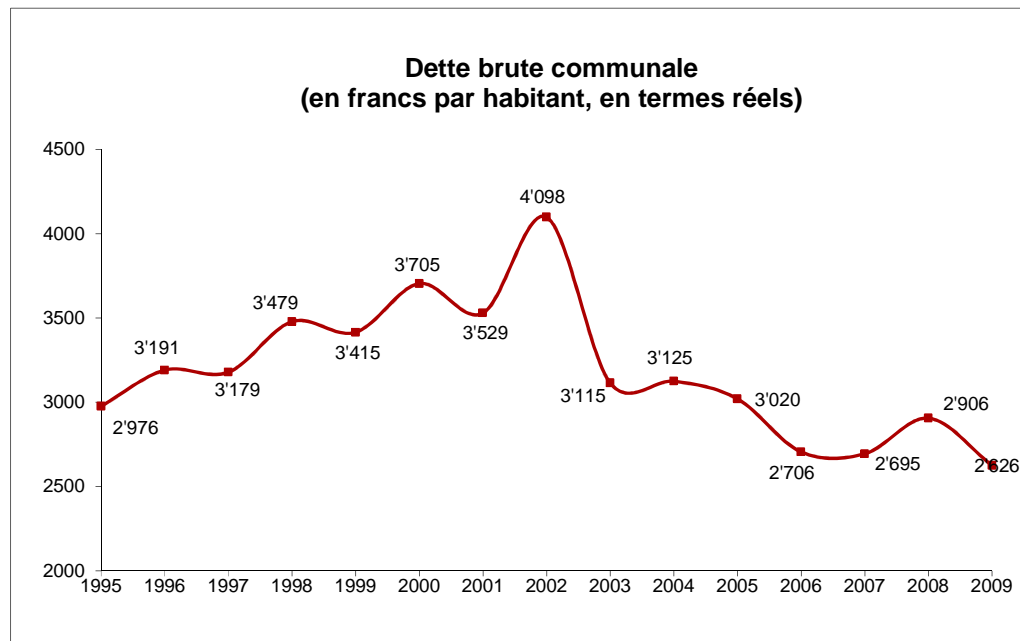
²¹ Source : SRED.

2.11 Dette publique

☛ ☺ La dette communale oscille, mais a fortement diminué depuis son plus haut niveau de 2002.

Tendre vers la durabilité, c'est...

- Aménager les conditions de l'économie de marché de telle manière que les innovations soient encouragées et qu'on puisse maintenir les marchés en état de fonctionner, voire améliorer constamment leur fonctionnement. La compétitivité et la qualité de la place économique doivent être maintenues et améliorées.
- Faire en sorte que l'endettement des ménages publics ne soit possible que dans la mesure où il ne met pas en péril la possibilité, pour les générations futures, de couvrir les besoins des individus et de la société.



Source : Service de surveillance des communes

Commentaires

- La dette publique de la Ville de Carouge est plus basse que celle issue de la moyenne des communes genevoises²².
- Ces dernières années, Carouge a redressé sa situation financière. Entre 2002 et 2008, la quotité de la charge financière d'investissement est passée de 17% à 9.88%.²³ Durant la même période, l'endettement net par habitant a diminué de 77%, passant de CHF 2'074 par habitant en 2002 à CHF 478 en 2008 en termes réels.

La Ville de Carouge agit dans le sens du développement durable !

Services	Nom et objectif	Etat
SFin	Gestion de la dette communale : diminuer la dette pour ne pas faire peser le fardeau financier sur les générations futures et pour faire en sorte qu'elles aient une marge de manœuvre financière suffisante pour satisfaire leurs besoins	opérationnel

²² Moyenne communale : CHF 5'921.- en 1999, CHF 5'687.- en 2001, CHF 5'100.- en 2003, CHF 5'193 en 2004, CHF 5'207 en 2005, CHF 5'249 en 2006, CHF 5'485 en 2007, CHF 4'936 en 2008 et CHF 4'498 en 2009. Source : Service de surveillance des communes – DIM. A noter que, selon une étude de l'AGEFI sur les villes suisses, une dette par habitant est considérée comme trop élevée à partir de CHF 6000.- ("Vivre Carouge", fév. 06).

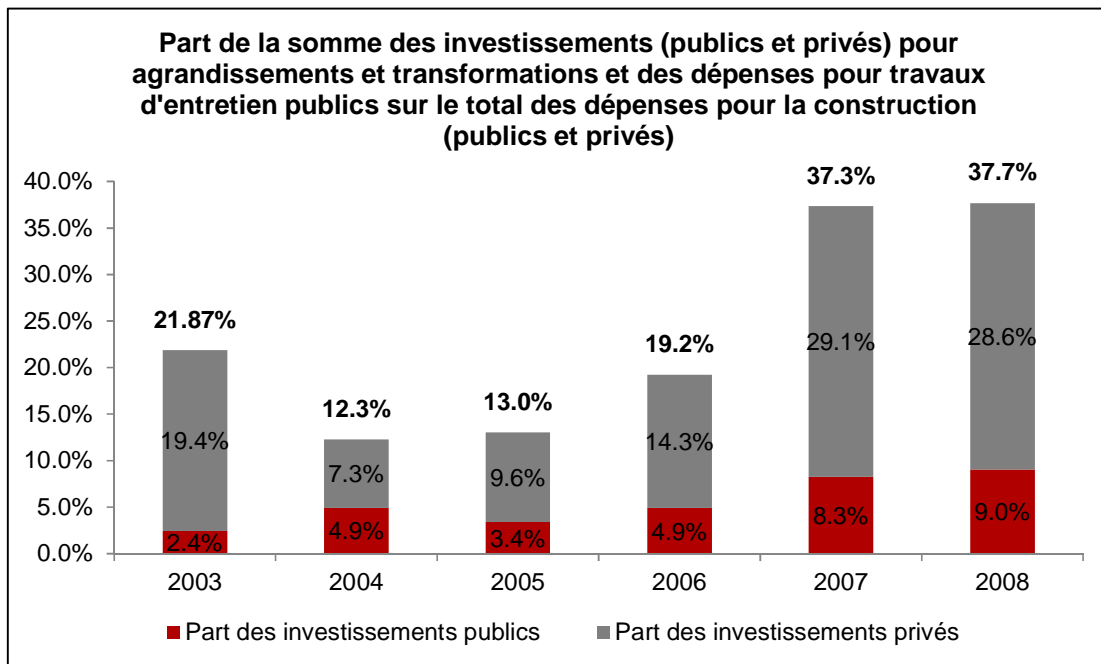
²³ La quotité de la charge financière d'investissement détermine la part des charges financières induites par le service de la dette, mesurée aux revenus.

2.12 Investissements

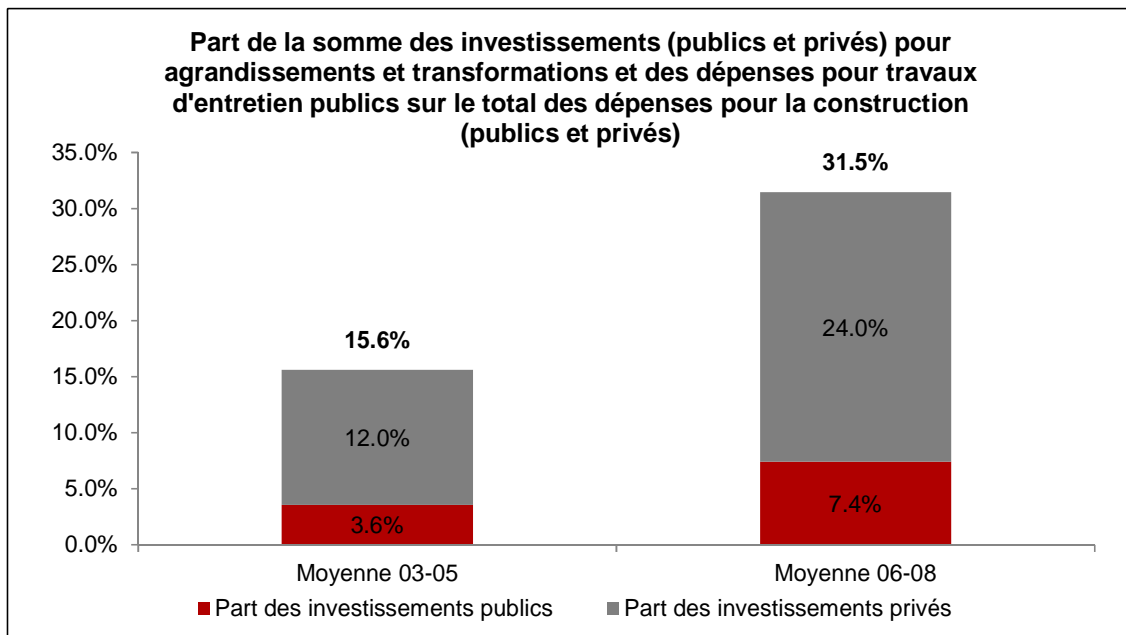
➔ ☺ La part de la somme allouée aux travaux d'agrandissement, transformation et entretien a augmenté entre la période 2003-2005 et la période 2006-2008.

Tendre vers la durabilité, c'est...

- Préserver au fil du temps l'efficacité économique d'une société et son capital productif, social et humain. Ce capital ne devrait pas seulement croître quantitativement, sa qualité devrait aussi constamment être améliorée.



Source : Office fédéral de la statistique



Source : Office fédéral de la statistique

Commentaires

- La part des investissements publics et privés pour agrandissements, transformations et travaux d'entretien publics sur le total des dépenses pour la construction ont doublé entre la période 2003-2005 et la période 2006-2008.
- Sur la période 2003-2005, la Ville de Carouge a consacré 51% des dépenses relatives à la construction²⁴ pour des agrandissements et transformations et pour des travaux d'entretien publics. Sur la période 2006-2008, cette part s'est abaissée à 21%. En fait, les dépenses pour les nouvelles constructions ont fortement augmenté entre les deux périodes considérées passant d'une moyenne de CHF 5 millions environ sur la période 2003-2005 à une moyenne d'environ CHF 42.5 millions en termes réels sur la période 2006-2008. En comparaison, entre ces deux périodes, les dépenses pour agrandissements, transformations et travaux d'entretien publics, sont passés d'environ CHF 5.5 millions à CHF 11.5 millions, en moyenne et en termes réels.

La Ville de Carouge agit dans le sens du développement durable !

Services	Nom et objectif	Etat
SAS-SCA	Espace de vie enfantine de Pinchat : remplacer un bâtiment ancien, très gourmand en énergie par un nouveau bâtiment au standard Minergie	en cours

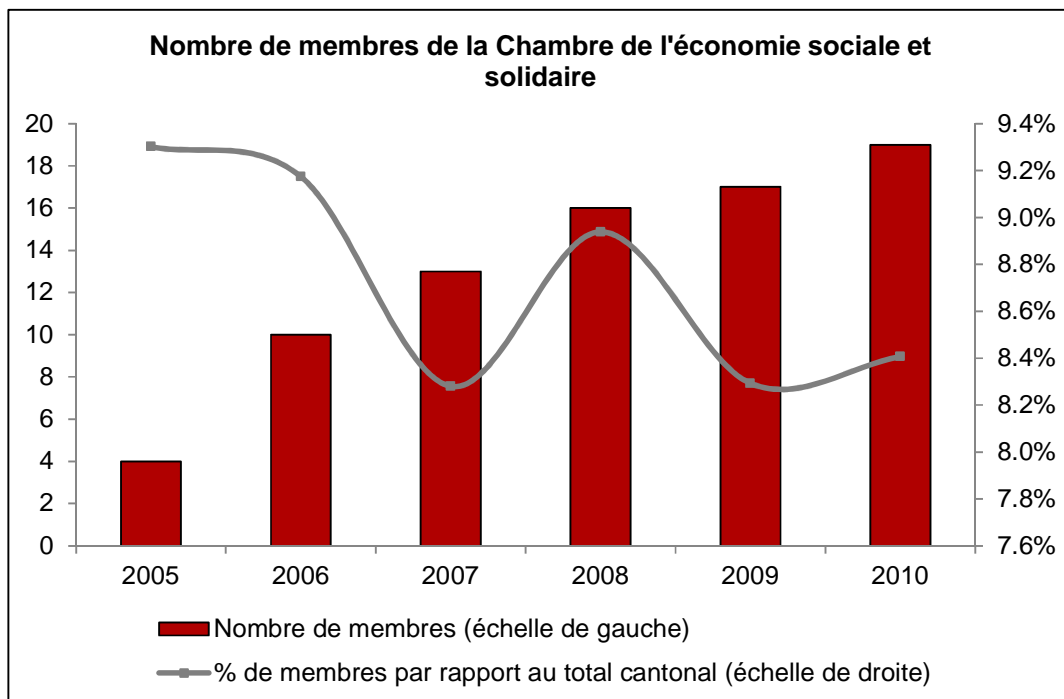
²⁴ Il s'agit ici uniquement des dépenses et investissements communaux pour la construction. Le secteur privé n'est pas pris en compte. Dépenses pour la construction = investissements pour les nouvelles constructions + investissements pour agrandissements et transformations + dépenses pour les travaux d'entretien publics.

2.13 Economie sociale et solidaire ²⁵

➔ ☺ Entre 2005 et 2010, le nombre de membres²⁶ de la Chambre de l'économie sociale et solidaire (Après-GE) est passé de 4 à 19.

Tendre vers la durabilité, c'est...

- Préserver au fil du temps l'efficacité économique d'une société et son capital productif, social et humain. Ce capital ne devrait pas seulement croître quantitativement, sa qualité devrait aussi constamment être améliorée.
- Aménager les conditions de l'économie de marché de telle manière que les innovations soient encouragées et qu'on puisse maintenir les marchés en état de fonctionner, voire améliorer constamment leur fonctionnement. La compétitivité et la qualité de la place économique doivent être maintenues et améliorées.
- Faire en sorte que le système économique permette aux personnes qui souhaitent exercer une activité professionnelle de trouver un travail valorisant qui leur permette de subvenir à leurs besoins.



Source : Chambre de l'économie sociale et solidaire Après-GE

Commentaires

- Avec 19 membres à Après-GE représentant 8.4% du total des membres sur le canton en 2010, le nombre de carougeois de la Chambre de l'économie sociale et solidaire est plus élevé qu'à Meyrin (1 membre, 0.4% du total), Onex (4 membres, 1.8% du total), Grand-Lancy (4 membres, 1.8% du total) et Petit-Lancy (6 membres, 2.7% du total).
- Le nombre d'entreprises carougeoises certifiées ISO 14000 était de 7 en 2007 (2 en 2002), ce qui représente environ 10% du total des entreprises certifiées ISO 14000 sur le canton de Genève.

²⁵ Se référer aux fiches indicateurs en annexe pour la définition de ce terme.

²⁶ Les membres d'APRES – GE peuvent être des institutions ou des individus.

La Ville de Carouge agit dans le sens du développement durable !

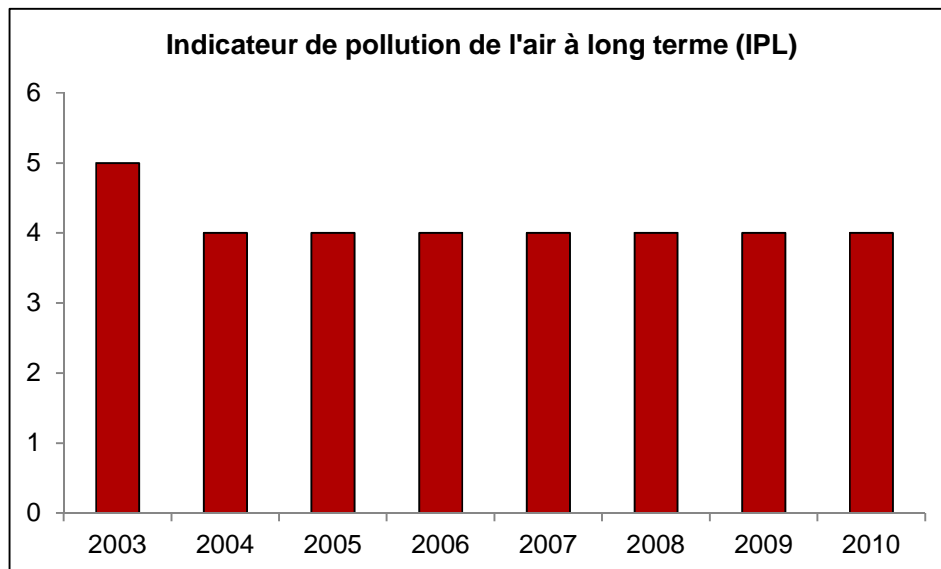
Services	Nom et objectif	Etat
SACC	Fonds pour la promotion du commerce à Carouge : soutien à l'organisation d'événements pour promouvoir les petits commerces et artisans de la commune	opérationnel
SFin - SACC	Soirée des entreprises carougeoises : débattre des problèmes liés au fonctionnement de ces entreprises, réceptionner les doléances des responsables et présenter les enjeux politiques, économiques et sociaux liés à la commune	opérationnel
A21	Ateliers Synergies : informer et inviter les entreprises à participer à des projets existants ou à se rencontrer et à échanger pour aboutir à de nouveaux projets	opérationnel

2.14 Qualité de l'air

→ 😊 La qualité de l'air est restée constante entre 2004 et 2009, avec un indice de pollution de l'air à long terme de 4.

Tendre vers la durabilité, c'est...

- Améliorer la qualité de l'air aide à réduire les atteintes à la santé et aux écosystèmes.
- Réduire les émissions dans le domaine énergétique, des transports et de l'habitat, permet de contribuer à la lutte contre les phénomènes globaux tels que les changements climatiques.



Source : Service cantonal de protection de l'air

Commentaires

- L'indice annuel de la qualité de l'air reporté par l'Indice de Pollution Long terme (IPL) s'effectue à l'aide de l'ozone, du dioxyde d'azote et des PM10 et s'intéresse à la charge moyenne ou chronique de polluants sur le territoire. Dans l'indice IPL, la valeur annuelle moyenne de chaque polluant est mise en relation avec sa valeur de référence. Cette procédure permet de déterminer six niveaux de pollution de l'air, variant de 1 (très faible pollution de l'air) à 6 (très haute pollution de l'air).
- Avec un indice IPL de 4 depuis 2004, le degré de pollution de l'air actuel à Carouge est considéré comme marqué, mais stable dans le temps.

La Ville de Carouge agit dans le sens du développement durable !

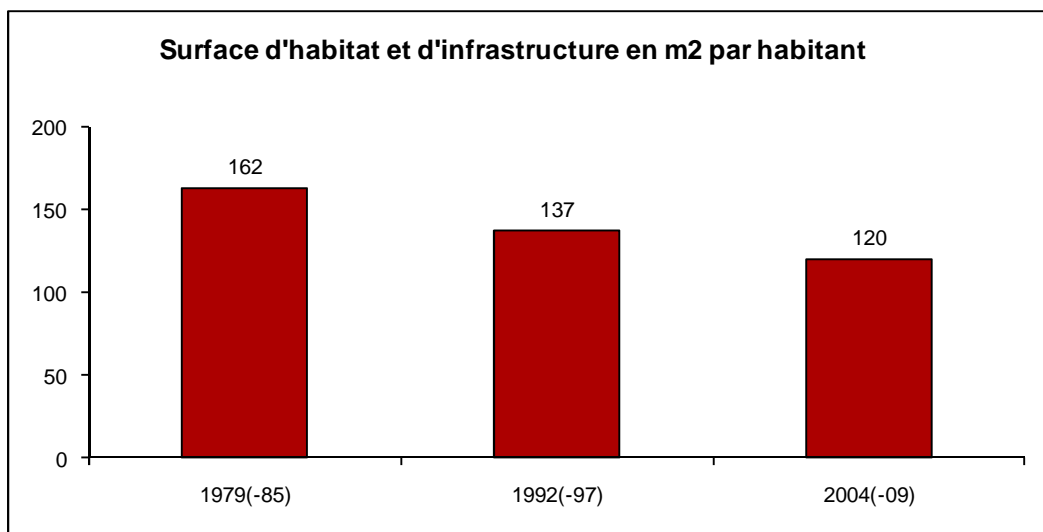
Services	Nom et objectif	Etat
TVE - SCA	Vidange des corbeilles à déchets urbains : remplacer les tracteurs à diesel par des goupils électriques (avec panneaux solaires).	opérationnel
Tous	Mise à disposition de 55 vélos aux employés municipaux : leur permettre de se déplacer en promouvant leur santé et en préservant l'environnement	opérationnel
A21	Semaine de la mobilité : encourager le grand public à se déplacer en transports publics ou grâce à la mobilité douce par divers événements	opérationnel
SAS - A21 - APE - écoles	Journée "A pied à l'école" : sensibiliser parents et élèves à aller à l'école à pied afin de préserver leur santé et l'environnement via diverses animations organisées de manière participative	opérationnel
TVE	Entretien des espaces verts : faucher à la main les espaces verts afin de réduire les nuisances liées au fauchage avec des tondeuses à moteur à 2 temps.	opérationnel
TVE	Véhicules écologiques (5 véhicules électriques) : mener à bien les activités de la voirie tout en préservant l'environnement et en diminuant la dépendance au pétrole, réduire de façon radicale la circulation des camions poubelle et du véhicule débarras dans le centre de Carouge (ordures ménagères, papier, compost et déchets encombrants) en réalisant une levée quotidienne par triporteurs et vélos électriques.	opérationnel
TVE	Réseau vert et cyclable : étendre et améliorer le réseau cyclable à Carouge afin de promouvoir la mobilité à vélo	en cours
SCA - TVE	Plan directeur cantonal de mobilité douce et Voie verte d'agglomération : définir et étendre les voies de mobilité douce au niveau cantonal en collaboration avec toutes les communes concernées	en cours
A21	Semaine de l'énergie auprès des PME : réduire leur facture énergétique par la sensibilisation et la mise en place de matériel économisant l'électricité	en cours

2.15 Surfaces bâties

☹️ La surface d'habitat et d'infrastructure par habitant diminue²⁷.

Tendre vers la durabilité, c'est...

- Assurer à long terme la satisfaction des besoins existentiels de la population. La population doit disposer d'une certaine marge de manœuvre pour assurer la couverture des besoins matériels et immatériels qui vont au-delà des besoins existentiels.
- Sauvegarder durablement les ressources naturelles et réparer les dommages existants.
- Maintenir l'utilisation des ressources non renouvelables à un niveau ne dépassant pas celui du potentiel de développement des ressources renouvelables.
- S'inspirer des droits humains pour l'aménagement du cadre de vie naturel de l'être humain. L'être humain doit pouvoir vivre dans des paysages naturels et cultivés convenables.



Source : Office fédéral de la statistique

Commentaires

- Entre 1979 et 2004, Carouge s'est densifiée : sa population a augmenté de 43% alors que la surface d'habitat et d'infrastructure s'est élevée de 5.6%. Ce sont les aires de bâtiments (+21%), de transports (+7%) et d'infrastructures spéciales (+ 57%) qui ont le plus augmenté. Les surfaces consacrées à l'industrie et à l'artisanat ont quant à elles diminué de 19%.
- Pour éviter le mitage du territoire, il est préférable de construire à Carouge, commune suburbaine, qu'en pleine campagne. Il faut toutefois veiller à conserver une bonne qualité de l'habitat et un nombre suffisant d'espaces verts.

La Ville de Carouge agit dans le sens du développement durable !

Services	Nom et objectif	Etat
TVE - SCA	Végétalisation de toitures : aménager des végétaux sur certains toits pour offrir plus d'espaces verts à la faune et à la flore, verdir les espaces urbains et faire des économies d'énergie grâce à une meilleure isolation des bâtiments	en cours
DARES - TVE	Renaturation des berges de la Drize : protéger et reconstituer le cours d'eau et ses paysages en favorisant la biodiversité et créer un espace de détente naturel	opérationnel

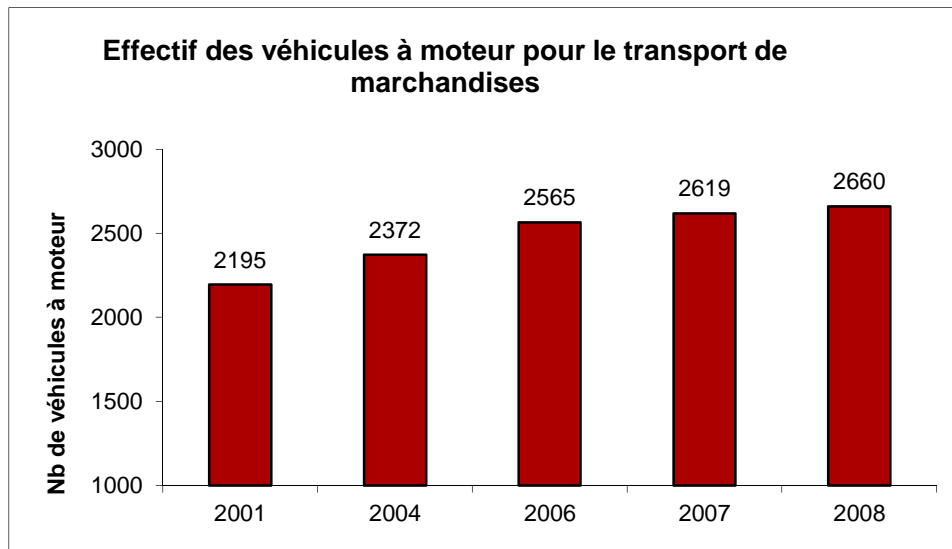
²⁷ En 1992, la densification à Carouge est moins élevée qu'à Onex (120 m2/hab.) mais plus qu'à Meyrin (271 m2/hab.) et Lancy (169 m2/hab.). En parallèle à la quantité de surfaces utilisées pour l'habitat et l'infrastructure, la qualité de ces surfaces, la situation géographique de la commune et la morphologie urbaine sont importantes pour apprécier si la Ville de Carouge se dirige vers un développement durable.

2.16. Transport de marchandises²⁸

➔ ☹ L'effectif des véhicules à moteur pour le transport de marchandises a augmenté d'environ 12% entre 2004 et 2009²⁹.

Tendre vers la durabilité, c'est...

- Minimiser les charges et risques environnementaux des entreprises, optimiser leurs flux de matière et d'énergie.
- Faire en sorte que la consommation de biens et de services réponde à des critères d'équité et de respect de l'environnement.
- Maintenir l'utilisation des ressources non renouvelables à un niveau ne dépassant pas celui du potentiel de développement des ressources renouvelables.
- Minimiser la charge environnementale occasionnée par les déchets et polluants dégradables. La pollution ne doit en aucun cas dépasser le seuil d'absorption des écosystèmes.



Source : Union des villes suisses

Commentaires

- Carouge compte beaucoup d'entreprises sur son territoire, ce qui explique en partie l'effectif relativement élevé de véhicules à moteur. En 2008, on dénombre 146 véhicules à moteur pour 100 entreprises, contre 134 en 2001.
- En comparaison, le nombre de véhicules à moteur pour le transport de marchandises en 2008 est de 920 à Lancy, 1'320 à Meyrin, 366 à Onex et 1'827 à Vernier. Ainsi, pour cette même année, le nombre de véhicules à moteur pour 100 entreprises est de 82 à Lancy, 122 à Meyrin, 108 à Onex et 161 à Vernier.

²⁸ Il s'agit des voitures de livraison, de camions, de véhicules agricoles et de véhicules industriels. Le chiffre est construit à partir de l'adresse du détenteur du véhicule.

²⁹ Entre 2004 et 2008, le nombre de véhicules à moteur pour le transport de marchandises à Carouge augmente plus qu'à Lancy (+ 0.2%), Meyrin (+ 9.3%), mais moins qu'à Onex (+ 15%) et Vernier (+15.9%).

La Ville de Carouge agit dans le sens du développement durable !

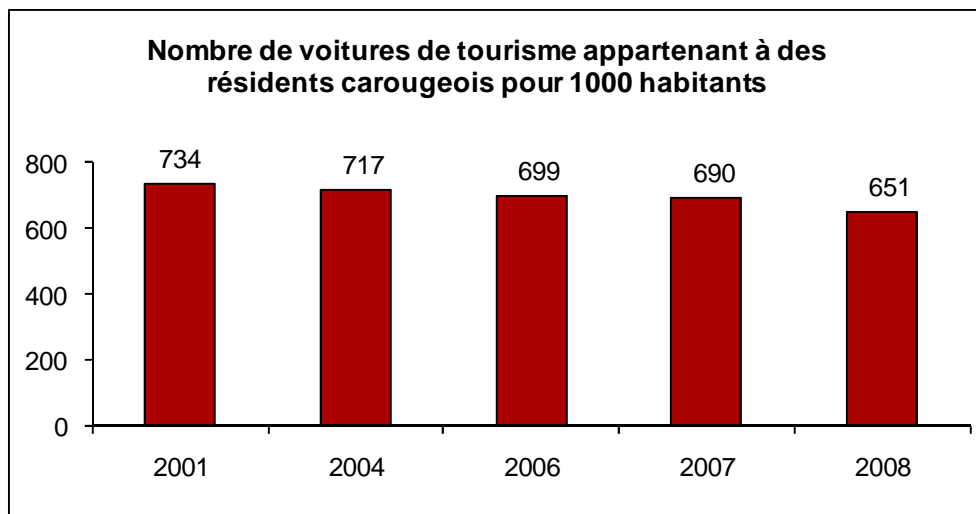
Services	Nom et objectif	Etat
TVE	Véhicules écologiques (5 véhicules électriques) : mener à bien les activités de la voirie tout en préservant l'environnement et en diminuant la dépendance au pétrole, réduire de façon radicale la circulation des camions poubelle et du véhicule débarras dans le centre de Carouge (ordures ménagères, papier, compost et déchets encombrants) en réalisant une levée quotidienne par triporteurs et vélos électriques.	opérationnel
TVE	Entretien de la voirie : acheter de nouvelles balayeuses moins bruyantes et plus adaptées à la circulation et avec diverses fonctions plus écologiques (circuit de recyclage d'eau, réglage précis des tours-minutes du moteur, consommation du carburant optimisée, etc.)	opérationnel
A21	Collecte mutualisée des déchets : augmenter le pourcentage de tri des déchets des entreprises carougeoises par des solutions innovantes, économes et adaptée à leurs besoins	en cours

2.17 Transports de personnes

- ⤴ 😊 Le nombre de voitures de tourisme pour 1000 habitants a diminué de 11% entre 2001 et 2008.
- ? ... Le nombre de carougeois ayant acheté un abonnement annuel unireso est de 2'707 en 2008.

Tendre vers la durabilité, c'est...

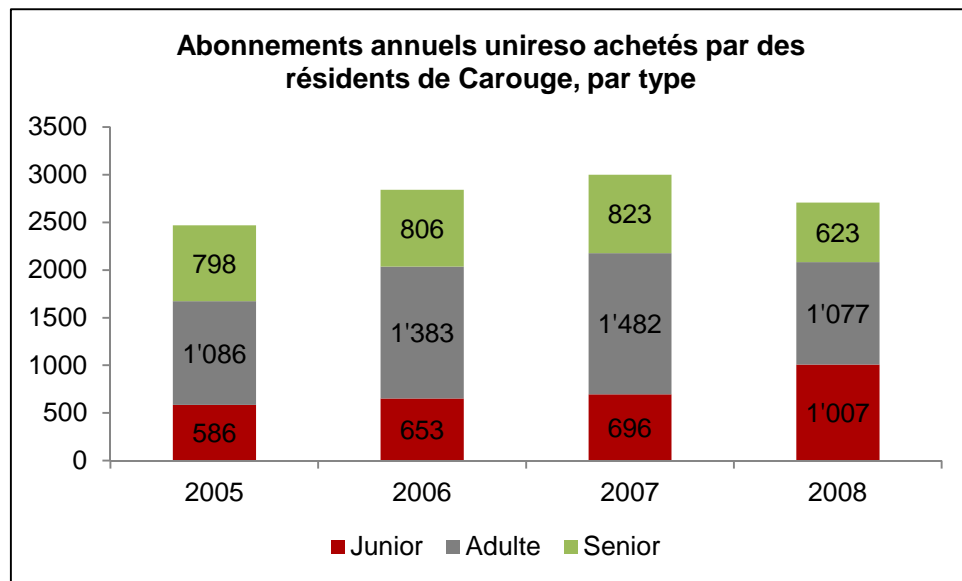
- Préserver et favoriser la santé de l'être humain.
- Préserver au fil du temps l'efficacité économique d'une société et son capital productif, social et humain. Ce capital ne devrait pas seulement croître quantitativement, sa qualité devrait aussi constamment être améliorée.
- Aménager les conditions de l'économie de marché de telle manière que les innovations soient encouragées et qu'on puisse maintenir les marchés en état de fonctionner, voire améliorer constamment leur fonctionnement. La compétitivité et la qualité de la place économique doivent être maintenues et améliorées.
- Minimiser les charges et risques environnementaux des entreprises, optimiser leurs flux de matière et d'énergie.
- Faire en sorte que la consommation de biens et de services réponde à des critères d'équité et de respect de l'environnement.
- Maintenir l'utilisation des ressources non renouvelables à un niveau ne dépassant pas celui du potentiel de développement des ressources renouvelables.
- Minimiser la charge environnementale occasionnée par les déchets et polluants dégradables. La pollution ne doit en aucun cas dépasser le seuil d'absorption des écosystèmes.



Source : Union des villes suisses

Commentaires

- La baisse du nombre de voitures par 1000 habitants enregistrée sur Carouge est semblable aux baisses dans d'autres communes sur la même période (environ -12% à Onex, -10% à Meyrin, -11% à Vernier, et -9% à Lancy).
- En 2008, Carouge compte encore comparativement beaucoup de voitures de tourisme pour 1000 habitants.



Commentaires

- En 2008, il y a eu un changement dans la manière de calculer le nombre d'abonnements unireso, ce qui rend les comparaisons avec les années précédentes impossible. En effet, avant 2008, le nombre d'abonnements étaient recensés par rapport au code postal « 1227 », qui couvre Carouge, mais également les Acacias, qui dépend en partie de la commune de Genève. Pour 2008, les données se réfèrent exclusivement à la commune de Carouge.
- En 2008, 5% du total des abonnements unireso étaient achetés par des résidents de Carouge et 15% de la population carougeoise possédait un abonnement unireso.
- En comparaison, en 2008 le nombre d'abonnements unireso acheté par des résidents de la commune de Meyrin s'élève à 2'029, 1'958 à Onex et 4'024 à Lancy (pour 2'707 à Carouge).

La Ville de Carouge agit dans le sens du développement durable !

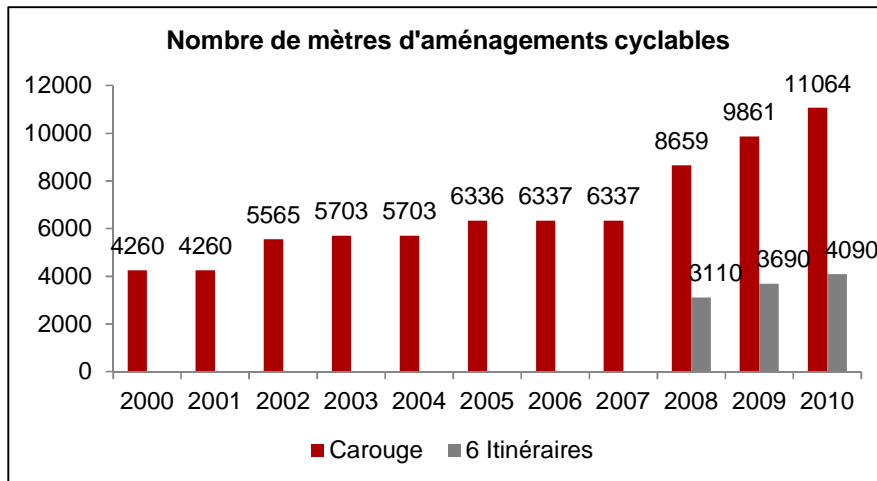
Services	Nom et objectif	Etat
A21	Cartes journalières CFF à bas prix : mettre à disposition des habitants de la commune des cartes journalières à bas prix permettant de voyager toute une journée sur le réseau des chemins de fers fédéraux (CFF)	opérationnel
Tous	Mise à disposition de 55 vélos aux employés municipaux : leur permettre de se déplacer en promouvant leur santé et en préservant l'environnement	opérationnel
A21	Semaine de la mobilité : encourager le grand public à se déplacer en transports publics ou grâce à la mobilité douce par divers événements	opérationnel
SAS – A21 – APE – écoles	Journée "A pied à l'école" : sensibiliser parents et élèves à aller à l'école à pied afin de préserver leur santé et l'environnement via diverses animations organisées de manière participative	opérationnel
SCA – TVE	Plan directeur cantonal de mobilité douce et Voie verte d'agglomération : définir et étendre les voies de mobilité douce au niveau cantonal en collaboration avec toutes les communes concernées	en cours
A21	Plan de mobilité inter-entreprises dans le secteur Acacias-Carouge : améliorer l'accessibilité de la zone par tous les modes de transport, en particulier ceux alternatifs à la voiture	en cours
SAS – A21	Réduction sur les abonnements annuels unireso : favoriser les déplacements des habitants par des modes de transports doux en offrant une réduction sur tous les abonnements junior et pour une centaine d'abonnements adultes.	en cours

2.18 Aménagements cyclables

➔ 😊 Le nombre de kilomètres d'aménagements cyclables est en augmentation.

Tendre vers la durabilité, c'est...

- Favoriser le développement du transport non-motorisé dont les effets sur le développement durable sont positifs tant du point de vue social (santé publique), économique (diminution des coûts liés tant à la mobilité motorisée qu'à la sédentarité) qu'écologique (consommation d'énergie inférieure, moins d'émissions nuisibles).



Sources : DGM et Trafitec

Commentaires

- Tous les types d'aménagements cyclables sont considérés (pistes, bandes, sas, contresens, etc.). Les aménagements sont calculés indépendamment du fait qu'ils soient unidirectionnels ou bidirectionnels.
- Le nombre de kilomètres d'aménagements cyclables à Carouge a augmenté de 74% entre 2005 et 2010. En comparaison, il a augmenté de 21% environ à Meyrin (environ 9 km d'aménagements cyclables en 2010), 17% à Vernier (19.5 km) et a diminué de 9.6% à Onex (4.8 km).
- La société Trafitec a été mandatée pour mettre en place 6 itinéraires d'aménagement cyclables, notamment sur le Boulevard des Promenades, la route de Veyrier, la rue Cardinal Mermillod, le quartier de l'Etoile (Avenue de la Praille et Places d'Arme et de l'Octroi), le quartier du Stade (Avenue Vibert). La création de ces 6 itinéraires a eu un impact fortement positif sur les aménagements cyclables à Carouge³⁰.
- En 2010, Carouge compte 1'282 places deux-roues (comprenant les cases pour les motos, vélos, scooters, etc.), contre 696 places en 2006.³¹ Parmi les 1'282 places deux-roues disponibles en 2010, 468 sont des places vélo sécurisées avec arceau.

La Ville de Carouge agit dans le sens du développement durable !

Services	Nom et objectif	Etat
TVE	Réseau vert et cyclable : étendre et améliorer le réseau cyclable à Carouge afin de promouvoir la mobilité à vélo	en cours

³⁰ Des différences de comptage peuvent apparaître entre les données de la DGM et les données de Trafitec, notamment car ces derniers comptent les zones 20 et 30 comme des pistes cyclables.

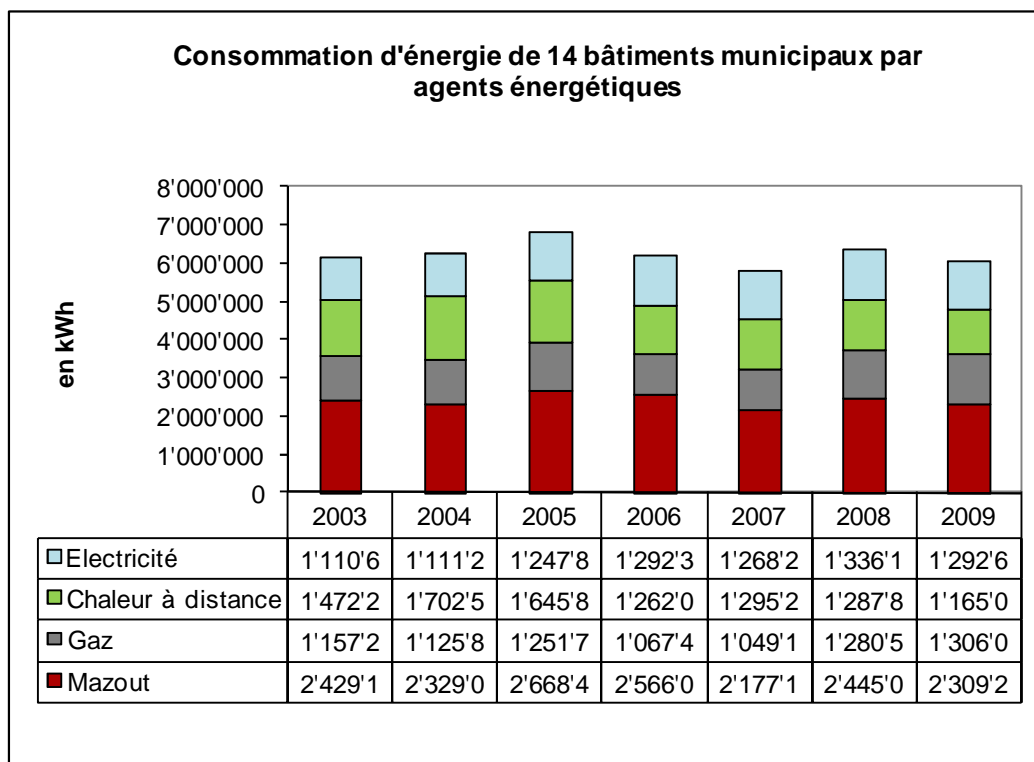
³¹ Les données de 2006 ne comprennent pas les cases deux-roues de Pinchat et de la zone industrielle de la Praille, ces deux dernières zones n'ayant pas été étudiées en 2006. Les données de 2010 prennent en compte ces zones. En excluant ces deux zones en 2010, le nombre de places deux-roues se monterait à 1'186.

2.19 Consommation d'énergie

→ ☺ La consommation d'énergie des bâtiments municipaux est restée tendanciellement stable³².

Tendre vers la durabilité, c'est...

- Préserver et favoriser la santé de l'être humain.
- Maintenir l'utilisation des ressources non renouvelables à un niveau ne dépassant pas celui du potentiel de développement des ressources renouvelables.
- Minimiser la charge environnementale occasionnée par les déchets et polluants dégradables. La pollution ne doit en aucun cas dépasser le seuil d'absorption des écosystèmes.
- Prendre des mesures de précaution quand il y a risque de perturbations graves ou irréversibles, même en l'absence de certitude scientifique absolue à propos de ce risque.



Source : Ville de Carouge - Bureau B+S ingénieurs conseils SA

Commentaires

- La consommation énergétique est influencée par plusieurs facteurs, notamment les conditions climatiques.
- Depuis 2003, on remarque une certaine augmentation de l'électricité et du gaz naturel. La chaleur à distance a baissé de manière importante.
- En 2003-2004, il y a eu un problème sur le comptage de la Fondation HLM de Carouge, avec une facturation faible qui a été rattrapée en 2004-2005, expliquant probablement l'augmentation relativement importante de l'année 2005.
- En 2009, 73% de l'énergie utilisée dans les bâtiments municipaux de la Ville de Carouge³³ est non renouvelable (gaz et mazout), contre 78% en 2003³⁴.

³² Seuls les bâtiments les plus significatifs en termes d'énergie sont pris en compte. La Ville de Carouge compte ainsi une quarantaine de bâtiments / locations municipaux, mais seuls 14 sont pris en compte.

³³ *Ibid.*

³⁴ La chaleur à distance peut provenir de plusieurs sources d'énergie. Pour la Ville de Carouge, il s'agit de gaz et de mazout.

La Ville de Carouge agit dans le sens du développement durable !

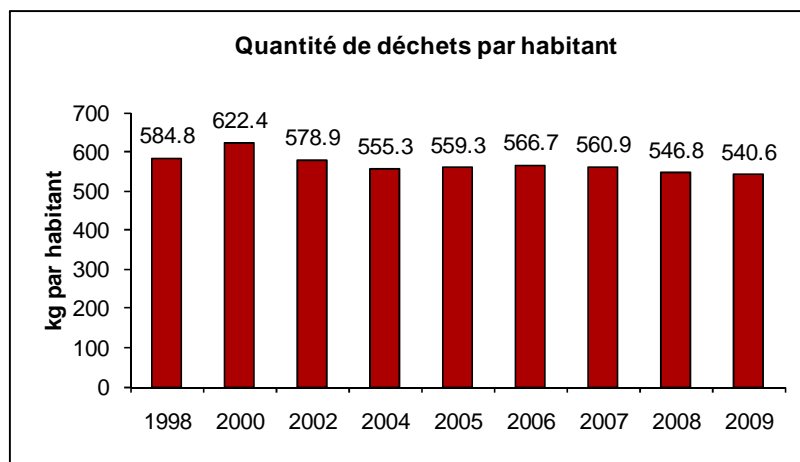
Services	Nom et objectif	Etat
A21	Label Cité de l'énergie depuis 2008 : réduire la consommation énergétique de la Ville de Carouge sur le court, moyen et long termes	opérationnel
SCA	Amélioration régulière de l'éclairage, des chaudières, des vitrages, mise en place de vannes thermostatiques, nouvelles constructions aux standards Minergie, comptabilité énergétique, etc. : réduire la consommation énergétique des bâtiments communaux et réaliser des économies financières	opérationnel
SCA	Choix SIG Vitale Vert (pour 98,8% de la consommation électrique totale de la Ville de Carouge) et Prix Naturemade 2010 : contribuer à la réduction des émissions de CO ₂ , soutenir le développement de nouvelles installations photovoltaïques sur le canton de Genève, la revalorisation écologique autour des centrales de production (renaturation de plusieurs berges du Rhône) et la recherche dans le domaine des nouvelles énergies renouvelables	opérationnel
A21	Semaine de l'énergie auprès des PME : réduire leur facture énergétique par la sensibilisation et la mise en place de matériel économisant l'électricité	en cours

2.20 Consommation de matières

- ↘
😊
 La quantité de déchets par habitant a continué de diminuer de manière régulière entre 2005 et 2009³⁵.
- ↗
😊
 Le tri des déchets a augmenté d'environ 20% entre 2005 et 2009³⁶.

Tendre vers la durabilité, c'est...

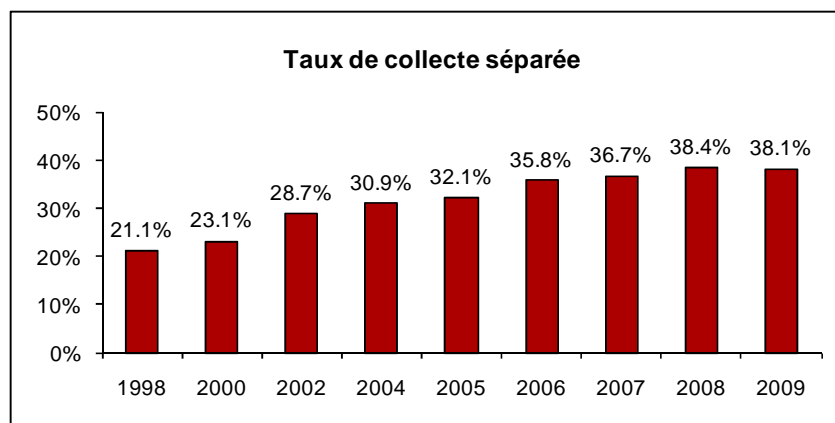
- Minimiser les charges et risques environnementaux des entreprises, optimiser leurs flux de matière et d'énergie.
- Utiliser les ressources renouvelables en-deça de leur niveau de régénération.
- Sauvegarder durablement les ressources naturelles et réparer les dommages existants.



Source : Ville de Carouge

Commentaire

- Les villes comme Carouge avec une haute densité de places de travail dans le secteur des services, et surtout les villes touristiques, sont caractérisées par des valeurs moins bonnes de l'indicateur (haute quantité de déchets par habitant).



Source : Ville de Carouge

³⁵ Le tableau prend en compte tous les déchets incinérés ou en décharge et toutes les matières usagées récoltées. Les déchets industriels ayant une composition analogue aux déchets ménagers sont comptés avec ceux-ci.

³⁶ Le tableau ci-dessous prend en compte toutes les matières usagées récoltées. Les déchets industriels ayant une composition analogue aux déchets ménagers sont pris en compte.

Commentaires

- Les efforts consentis par la Commune depuis 1995 concernant le tri des déchets sont fructueux, mais on constate une certaine stabilisation du taux de collecte séparée.

La Ville de Carouge agit dans le sens du développement durable !

Services	Nom et objectif	Etat
SACC - TVE	Vaisselle et couverts compostables : utiliser de la vaisselle et des couverts compostables dans les manifestations publiques pour diminuer la production de déchets à incinérer	opérationnel
SG	Achats durables et gestion écologique des ressources : récupérer et recycler des cartouches d'imprimantes, fax et autre matériel informatique, acheter des produits préservant l'environnement (vaisselle compostable, produits avec éco-labels...)	opérationnel
SACC	Braderie (brocante) : permettre aux habitants de revendre ou troquer les surplus des greniers et caves dans une ambiance festive avec stands de certains commerçants	opérationnel
A21	Collecte de téléphones portables usagés pour le compte de Terre des Hommes : offrir du travail en Suisse à des personnes en stage d'insertion socio-professionnelle, permettre l'accès à la communication mobile à des populations à faible pouvoir d'achat, dans des pays où les lignes fixes sont rares et coûteuses tout en finançant des projets de développement en Afrique, Amérique Latine et Asie.	opérationnel
TVE	Amélioration du tri des déchets : Équiper gratuitement tous les immeubles non-équipés de conteneurs à papier, modifier les infrastructures de tri du marché de gros pour augmenter le taux de tri (récupération des cagettes en bois, des cagettes plastiques, compaction améliorée), mettre en place une infrastructure de tri des déchets organiques à l'UMG, modification du système de groupe de tri pour les manifestations, meilleure signalétique et infrastructure plus performante (déchetteries industries). Mise en place de collecte automatisée pour le verre, le pet et l'aluminium dans les locaux communaux (Grands-Hutins, Cuisines scolaire, Boulodrome, Centres aérés, etc.)	en cours – opérationnel
TVE	Sensibilisation au tri des déchets : créer et distribuer gratuitement un sac à tri à la population carougeoise; créer et distribuer gratuitement des cendriers de poches; ceci avec la collaboration des jeunes encadrés par nos TSHM; organisation de visites de lieux de traitements des déchets pour intéresser et sensibiliser nos employés (usine de recyclage des piles, usine de recyclage du verre, usine des Cheneviers, etc.) Collaboration avec le GESDEC (service cantonal de gestion des déchets) pour un projet de récupération des déchets recyclables dans les entreprises carougeoises (projet pilote à l'essai, géré par le GESDEC (Mme Meisser) et en collaboration avec l'association Partage.	opérationnel
TVE	Réduction du volume des déchets : mettre en place (dès 2011) un système de compaction des bidons de peinture de nos ateliers (80% de gain de place de stockage et réduction des transports aux Cheneviers.	en cours
A21	Réduction de la production de déchets : tester un nouveau système de verres consignés et réutilisables pour les manifestations organisées par la Ville de Carouge	en cours
TVE	Amélioration des infrastructures : remplacer nos déchetteries hors-sol existantes par des déchetteries enterrées (conteneurs terriers). Mise en activité de la déchetterie du chemin de Pinchat 22 (Grande-Pièce). Début 2011, mise en activité de la déchetterie des Charmettes qui remplacera celle de la Taillanderie.	en cours